



BELGISCHE KAMER VAN  
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

CHAMBRE DES REPRESENTANTS  
DE BELGIQUE

**INTEGRAAL VERSLAG**  
MET  
VERTAALD BEKNOPT VERSLAG  
VAN DE TOESPRAKEN

**COMPTE RENDU INTEGRAL**  
AVEC  
COMPTE RENDU ANALYTIQUE TRADUIT  
DES INTERVENTIONS

COMMISSIE VOOR DE VOLKSGEZONDHEID, HET  
LEEFMILIEU EN DE MAATSCHAPPELIJKE  
HERNIEUWING

COMMISSION DE LA SANTE PUBLIQUE, DE  
L'ENVIRONNEMENT ET DU RENOUVEAU DE LA  
SOCIETE

**Woensdag**

**Mercredi**

**24-10-2018**

**24-10-2018**

**Namiddag**

**Après-midi**

N-VA	Nieuw-Vlaamse Alliantie
PS	Parti Socialiste
MR	Mouvement réformateur
CD&V	Christen-Democratisch en Vlaams
Open Vld	Open Vlaamse Liberalen en Democraten
sp.a	socialistische partij anders
Ecolo-Groen	Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales – Groen
cdH	centre démocrate Humaniste
VB	Vlaams Belang
DéFI	Démocrate Fédéraliste Indépendant
PTB-GO!	Parti du Travail de Belgique – Gauche d'Ouverture!
Vuye&Wouters	Vuye&Wouters
PP	Parti Populaire

Afkortingen bij de nummering van de publicaties :		Abréviations dans la numérotation des publications :	
DOC 54 0000/000	Parlementair stuk van de 54 <sup>e</sup> zittingsperiode + basisnummer en volgnummer	DOC 54 0000/000	Document parlementaire de la 54 <sup>e</sup> législature, suivi du n° de base et du n° consécutif
QRVA	Schriftelijke Vragen en Antwoorden	QRVA	Questions et Réponses écrites
CRIV	Voorlopige versie van het Integraal Verslag	CRIV	Version provisoire du Compte Rendu Intégral
CRABV	Beknopt Verslag	CRABV	Compte Rendu Analytique
CRIV	Integraal Verslag, met links het definitieve integraal verslag en rechts het vertaalde beknopt verslag van de toespraken (met de bijlagen)	CRIV	Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral définitif et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (avec les annexes)
PLEN	Plenum	PLEN	Séance plénière
COM	Commissievergadering	COM	Réunion de commission
MOT	Moties tot besluit van interpellaties (op beige kleurig papier)	MOT	Motions déposées en conclusion d'interpellations (papier beige)

Officiële publicaties, uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers Bestellingen : Natieplein 2 1008 Brussel Tel. : 02/ 549 81 60 Fax : 02/549 82 74 www.dekamer.be e-mail : publicaties@dekamer.be	Publications officielles éditées par la Chambre des représentants Commandes : Place de la Nation 2 1008 Bruxelles Tél. : 02/ 549 81 60 Fax : 02/549 82 74 www.lachambre.be e-mail : publications@lachambre.be
--	--

## INHOUD

Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de 1  
minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame  
Ontwikkeling over "het standpunt van België in het  
Europese debat over de EU-doelstelling inzake  
broeikasgassen" (nr. 27225)

*Sprekers:* **Jean-Marc Nollet**, voorzitter van de  
Ecolo-Groen-fractie, **Marie-Christine  
Marghem**, minister van Energie, Leefmilieu en  
Duurzame Ontwikkeling

Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de 4  
minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame  
Ontwikkeling over "het  
klimaatresponsabiliseringsmechanisme"  
(nr. 27226)

*Sprekers:* **Jean-Marc Nollet**, voorzitter van de  
Ecolo-Groen-fractie, **Marie-Christine  
Marghem**, minister van Energie, Leefmilieu en  
Duurzame Ontwikkeling

Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de 5  
minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame  
Ontwikkeling over "de burden sharing 2021-2030"  
(nr. 27227)

*Sprekers:* **Jean-Marc Nollet**, voorzitter van de  
Ecolo-Groen-fractie, **Marie-Christine  
Marghem**, minister van Energie, Leefmilieu en  
Duurzame Ontwikkeling

Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de 7  
minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame  
Ontwikkeling over "de evaluatie van de  
doelstellingen die België inzake hernieuwbare  
energiebronnen tegen 2030 moet halen"  
(nr. 27228)

*Sprekers:* **Jean-Marc Nollet**, voorzitter van de  
Ecolo-Groen-fractie, **Marie-Christine  
Marghem**, minister van Energie, Leefmilieu en  
Duurzame Ontwikkeling

Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de 10  
minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame  
Ontwikkeling over "de opstelling van het NEKP  
2030" (nr. 27229)

*Sprekers:* **Jean-Marc Nollet**, voorzitter van de  
Ecolo-Groen-fractie, **Marie-Christine  
Marghem**, minister van Energie, Leefmilieu en  
Duurzame Ontwikkeling

Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de 12  
minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame  
Ontwikkeling over "de voortzetting van de  
Talanoadialoog in Benelux-verband" (nr. 27230)

*Sprekers:* **Jean-Marc Nollet**, voorzitter van de  
Ecolo-Groen-fractie, **Marie-Christine  
Marghem**, minister van Energie, Leefmilieu en  
Duurzame Ontwikkeling

Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de 16

## SOMMAIRE

Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de 1  
l'Énergie, de l'Environnement et du  
Développement durable, sur "la position de la  
Belgique dans le débat européen sur l'objectif  
GES de l'UE" (n° 27225)

*Orateurs:* **Jean-Marc Nollet**, président du  
groupe Ecolo-Groen, **Marie-Christine  
Marghem**, ministre de l'Énergie, de  
l'Environnement et du Développement durable

Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de 4  
l'Énergie, de l'Environnement et du  
Développement durable, sur "le mécanisme de  
responsabilisation climat-énergie" (n° 27226)

*Orateurs:* **Jean-Marc Nollet**, président du  
groupe Ecolo-Groen, **Marie-Christine  
Marghem**, ministre de l'Énergie, de  
l'Environnement et du Développement durable

Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de 5  
l'Énergie, de l'Environnement et du  
Développement durable, sur "le burden sharing  
2021-2030" (n° 27227)

*Orateurs:* **Jean-Marc Nollet**, président du  
groupe Ecolo-Groen, **Marie-Christine  
Marghem**, ministre de l'Énergie, de  
l'Environnement et du Développement durable

Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de 7  
l'Énergie, de l'Environnement et du  
Développement durable, sur "l'évaluation de  
l'objectif SER 2030 de la Belgique" (n° 27228)

*Orateurs:* **Jean-Marc Nollet**, président du  
groupe Ecolo-Groen, **Marie-Christine  
Marghem**, ministre de l'Énergie, de  
l'Environnement et du Développement durable

Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de 10  
l'Énergie, de l'Environnement et du  
Développement durable, sur "l'élaboration du  
PNEC 2030" (n° 27229)

*Orateurs:* **Jean-Marc Nollet**, président du  
groupe Ecolo-Groen, **Marie-Christine  
Marghem**, ministre de l'Énergie, de  
l'Environnement et du Développement durable

Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de 12  
l'Énergie, de l'Environnement et du  
Développement durable, sur "la poursuite du  
Talanoadialogue Benelux" (n° 27230)

*Orateurs:* **Jean-Marc Nollet**, président du  
groupe Ecolo-Groen, **Marie-Christine  
Marghem**, ministre de l'Énergie, de  
l'Environnement et du Développement durable

Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de 16

minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de eventuele reactie van België op de ontwerpsamenvatting van het IPCC-rapport" (nr. 27231)

*Sprekers:* **Jean-Marc Nollet**, voorzitter van de Ecolo-Groen-fractie, **Marie-Christine Marghem**, minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling

Samengevoegde vragen van  
- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het standpunt van België inzake de CO<sub>2</sub>-uitstoot door auto's" (nr. 27232)  
- de heer Daniel Senesael aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de CO<sub>2</sub>-uitstootnormen voor voertuigen" (nr. 27286)

*Sprekers:* **Jean-Marc Nollet**, voorzitter van de Ecolo-Groen-fractie, **Daniel Senesael**, **Marie-Christine Marghem**, minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling

Vraag van de heer Daniel Senesael aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de voorbereiding van COP24" (nr. 27287)

*Sprekers:* **Daniel Senesael**, **Marie-Christine Marghem**, minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling

Vraag van de heer Daniel Senesael aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "milieuschadelijke chemische stoffen" (nr. 27305)

*Sprekers:* **Daniel Senesael**, **Marie-Christine Marghem**, minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling

Vraag van de heer Daniel Senesael aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het nieuwe rapport van het IPCC" (nr. 27223)

*Sprekers:* **Daniel Senesael**, **Marie-Christine Marghem**, minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling, **Jean-Marc Nollet**, voorzitter van de Ecolo-Groen-fractie

l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'éventuelle réaction de la Belgique au projet de résumé du rapport du GIEC" (n° 27231)

*Orateurs:* **Jean-Marc Nollet**, président du groupe Ecolo-Groen, **Marie-Christine Marghem**, ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable

Questions jointes de  
- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la position de la Belgique dans le dossier des émissions CO<sub>2</sub> des voitures" (n° 27232)

- M. Daniel Senesael à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les normes d'émission de CO<sub>2</sub> des véhicules" (n° 27286)

*Orateurs:* **Jean-Marc Nollet**, président du groupe Ecolo-Groen, **Daniel Senesael**, **Marie-Christine Marghem**, ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable

Question de M. Daniel Senesael à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la préparation de la COP24" (n° 27287)

*Orateurs:* **Daniel Senesael**, **Marie-Christine Marghem**, ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable

Question de M. Daniel Senesael à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les substances chimiques dangereuses pour l'environnement" (n° 27305)

*Orateurs:* **Daniel Senesael**, **Marie-Christine Marghem**, ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable

Question de M. Daniel Senesael à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le nouveau rapport du GIEC" (n° 27223)

*Orateurs:* **Daniel Senesael**, **Marie-Christine Marghem**, ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, **Jean-Marc Nollet**, président du groupe Ecolo-Groen

COMMISSIE VOOR DE  
VOLKSGEZONDHEID, HET  
LEEFMILIEU EN DE  
MAATSCHAPPELIJKE  
HERNIEUWING

COMMISSION DE LA SANTE  
PUBLIQUE, DE  
L'ENVIRONNEMENT ET DU  
RENOUVEAU DE LA SOCIETE

van

du

WOENSDAG 24 OKTOBER 2018

MERCREDI 24 OCTOBRE 2018

Namiddag

Après-midi

La réunion publique de commission est ouverte à 14.14 heures et présidée par M. Daniel Senesael. De openbare commissievergadering wordt geopend om 14.14 uur en voorgezeten door de heer Daniel Senesael.

Le **président**: Mme Dedry étant retenue par d'autres obligations, elle vous prie de bien vouloir l'excuser. La question n° 27051 de Mme Dierick est transformée en question écrite. Quant à moi, je regrouperai mes questions en fin de séance. Nous passons donc aux questions de M. Nollet.

**01** Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la position de la Belgique dans le débat européen sur l'objectif GES de l'UE" (n° 27225)

**01** Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het standpunt van België in het Europese debat over de EU-doelstelling inzake broeikasgassen" (nr. 27225)

**01.01** Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Monsieur le président, merci. Heureux de vous retrouver. Avec vous, on commence à l'heure. Madame la ministre, ma première question traite de la position de la Belgique dans le débat européen sur les objectifs de réduction des gaz à effet de serre.

Comme vous le savez, la COP 24 approche à grands pas. Alors que l'Union européenne se proclame toujours à l'avant-garde de l'action climatique, le Conseil européen environnement réuni le lendemain de la publication du GIEC a adopté une position qualifiée de honteuse par de nombreux observateurs puisque aucun relèvement de l'ambition européenne n'a été annoncé, alors que la Commission avait précédemment émis la volonté de porter cet objectif à 45 %.

Je ne reviens pas sur l'absence de ministre pour représenter la Belgique à cette importante réunion, tellement cette absence est lamentable quand on sait ce qu'il y avait à l'ordre du jour et les enjeux abordés. Nous en avons parlé en séance plénière avec le premier ministre. Vous n'êtes pas en cause en ce qui concerne cette absence.

Quel était le mandat donné à notre représentant? Sur quelle ligne et éventuellement quelle position de repli le fédéral s'était-il mis d'accord avec les Régions avant le début de la réunion? Cette position a-t-elle évolué en cours de débat? Comment jugez-vous le compromis final au regard de l'état des lieux du climat, des engagements actuels et du

**01.01** Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): De COP24 nadert met rasse schreden. De Europese Raad Milieu, die daags na de publicatie van het IPCC is bijeengekomen, heeft een standpunt ingenomen dat door vele waarnemers als schandelijk wordt beschouwd omdat er helemaal geen sprake van is dat de Europese lat hoger wordt gelegd.

Ik zal niet terugkomen op de bijzonder spijtige afwezigheid van de bevoegde minister die ons land moest vertegenwoordigen.

Welke mandaat werd er aan onze vertegenwoordiger gegeven? Over welke lijn en eventueel over welke terugvalpositie was de federale regering het eens geworden met de Gewesten? Is dat standpunt in de loop van het debat geëvolueerd? Hoe beoordeelt u het fina-

récent rapport du GIEC? Qu'allez-vous entreprendre d'ici la COP 24 pour relever notre ambition en la matière?

**01.02 Marie-Christine Marghem**, ministre: Monsieur le député, comme vous le savez, comme toujours la position belge a été préalablement coordonnée lors d'une réunion de la DGE entre le gouvernement fédéral et les représentants des Régions.

On en a discuté en séance plénière et comme vous l'avez rappelé, c'était le ministre régional wallon de l'Environnement Di Antonio qui était censé représenter notre pays au Conseil du 9 octobre. Les conclusions du Conseil sont d'ailleurs visibles sur son site. Je rappelle qu'au départ, même si on savait que le rapport du GIEC allait tomber la veille, les préparatifs et l'objectif général de ce Conseil n'étaient pas directement liés à cela mais plutôt à la préparation de la COP 24 à Katowice en Pologne - bien que tout cela soit lié, bien entendu. D'ailleurs, dans les conclusions liées à la problématique du changement climatique, il est fait référence aux travaux du GIEC. Les débats ont enregistré des réactions des ministres présents sur le rapport spécial du groupe d'experts et sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,2 degré Celsius par rapport au niveau pré-industriel.

La DGE a eu lieu le 5 octobre dernier, quatre jours avant le Conseil du 9. Tant au niveau belge qu'au niveau européen, l'un des éléments les plus délicats dans les discussions concernait la révision de la NDC (contribution déterminée au niveau national) européenne et le niveau d'ambition qu'elle reflète. Lors de cette coordination belge, il a été convenu que la Belgique incite l'Union européenne à s'inscrire dans un processus quinquennal ambitieux que l'Union a fermement défendu lors des négociations en amont de l'adoption de l'Accord de Paris, en donnant le signal clair que l'Union européenne examine l'adéquation de sa contribution déterminée au niveau national.

Il est très difficile de synthétiser ce qui se passe tout en ayant accès aux détails de la position belge. Au fond, il s'agissait d'inciter l'Europe à respecter l'Accord de Paris. Au moment du Conseil lui-même, des tractations se déroulent et les textes sont modifiés et amendés. Ainsi, par exemple, sur proposition de la présidence autrichienne, la Belgique a indiqué un amendement. Le représentant belge au Conseil, l'ambassadeur Hoogmartens avait pour mandat de défendre cette position.

**01.03 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Que disait l'amendement déposé par la Belgique?

**01.04 Marie-Christine Marghem**, ministre: Je vais vous le faire transmettre par courriel en anglais. Je ne vais pas le lire. La Belgique proposait d'ajouter une phrase, qui vous sera également transmise, dans le paragraphe 23 portant sur les conséquences du Talanoa

le compromis in het licht van de situatie van het klimaat, de huidige verbintenissen en het recente rapport van het IPCC? Wat zal u tegen de COP24 ondernemen om onze ambitie op dat vlak aan te scherpen?

**01.02 Minister Marie-Christine Marghem**: Aanvankelijk, en ook al wisten we dat het rapport van het IPCC de dag voordien bekenge maakt zou worden, hielden de voorbereiding en de algemene doelstelling van die Raad daar niet rechtstreeks verband mee, maar veeleer met de voorbereiding van de COP24.

Tijdens de debatten werden de reacties geregistreerd van de aanwezige ministers op het bijzondere rapport van de stuurgroep en op de gevolgen van een opwarming van de aarde met 1,2 graden Celsius ten opzichte van het niveau vóór het industriële tijdperk.

De vergadering van de DGE vond op 5 oktober 2018 plaats en die van de EU-Raad op 9 oktober. Een van de meest touchy onderwerpen was de herziening van de Europese nationaal bepaalde bijdrage (*Nationally Determined Contribution*, NDC). Er werd afgesproken dat België de Europese Unie zou aanmoedigen mee werk te maken van een ambitieus vijfjarenproces. Het ging er in wezen om Europa ertoe aan te zetten het klimaatkkoord van Parijs na te leven. Op een vergadering van de Raad zelf worden teksten geamendeerd. Zo stelde België een amendement voor. De Belgische vertegenwoordiger had als opdracht dat standpunt te verdedigen.

**01.03 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Wat was de inhoud van het Belgische amendement?

**01.04 Minister Marie-Christine Marghem**: Ik zal u die per e-mail toesturen. België heeft voorgesteld een zin aan paragraaf 23 van de

Dialogue qui sera conclu à la COP 24. L'objectif était de préparer globalement la position européenne en vue du sommet de Katowice et de répondre aux exigences du Talanoa Dialogue.

À l'issue du Conseil, les 28 États membres ont convenu d'un renforcement global de l'ambition de toutes les parties par un troisième texte qui synthétise l'ensemble. Je suis partie de la position belge et de ce qu'elle a fait durant le débat. On va vous la transmettre. Elle est essentielle. Vous allez avoir trois pavés. Le premier sur le texte proposé par la présidence autrichienne, le deuxième sur la position belge et le résultat tel qu'il figure dans les conclusions du Conseil.

Quand vous demandez ce que nous allons entreprendre, c'est une question posée à la Belgique ou à l'État fédéral. Je ne peux pas vous répondre pour toutes les entités. Elles ont des efforts conjoints à produire pour relever leur niveau d'ambition. Au niveau fédéral, nous avons déjà lancé les *Green Bonds*, le débat sur le *carbon pricing* sur lequel on reviendra dans une autre question, les initiatives de soutien aux contributions déterminées au niveau national lancées en 2017 et la réalisation de l'épure finale du *draft* du PNEC. Cela permet au niveau fédéral de montrer ce que nous sommes en train de faire tout en continuant à plaider pour que la Belgique et l'Union européenne jouent un rôle constructif qui facilite l'augmentation de l'ambition européenne. Nous rappelons que la Belgique contribuera à cet effort collectif avec sa cible de moins 35 % dans les secteurs non-ETS (Emissions Trading System: système d'échange de quotas d'émission).

**01.05 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Madame la ministre, merci pour votre réponse. Évidemment, elle me déçoit. Je vais regarder attentivement l'évolution de la position belge. Vous allez me donner les trois documents qui la reflètent. Toujours est-il qu'à la fin, la Belgique a rejoint d'autres États pour adopter un objectif similaire à celui adopté précédemment, à savoir 40 %. Alors que la Commission proposait 45 % et qu'on sait déjà que cela ne suffit pas. D'autres États allaient par contre beaucoup plus loin.

Peu importe les étapes intermédiaires, je ne peux pas accepter que la Belgique s'aligne avec l'objectif de 40 %, au lendemain de la publication du rapport du GIEC, alors qu'on sait que cet objectif ne permet pas de garder le cap pour atteindre les objectifs de Paris. Voir la Belgique signer cette position et se ranger avec les pays rétrogrades qui ne veulent pas faire plus alors que le Parlement pousse dans l'autre sens et que notre propre Parlement a adopté une résolution qui arrive demain en séance plénière et demande d'aller largement au-delà des 40 %. C'est ce que je ne comprends pas dans la position de la Belgique.

**01.06 Marie-Christine Marghem**, ministre: Il n'y a pas que l'État fédéral. D'autres échanges nous donneront l'occasion de revenir sur les entités fédérées et sur la lourde réalité du travail sur le PNEC. Tout cela nécessite des changements fondamentaux liés à une réalité qui n'avance pas assez vite.

**01.07 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): D'accord, vous n'êtes maître

Talanoadialoog toe te voegen. Het was de bedoeling het Europese standpunt voor de top van Katowice voor te bereiden.

Aan het einde van de Raad zijn de lidstaten het erover eens geworden om de ambitie door middel van een derde tekst waarin het geheel wordt samengevat, globaal te versterken. Ik zal u die ook bezorgen, samen met de tekst van het Oostenrijks voorzitterschap, het Belgisch standpunt en het resultaat van de conclusies.

Alle Belgische deelgebieden moeten hun ambities verhogen. Op federaal niveau hebben we de groene obligaties ingevoerd, het debat over de koolstofprijzen en de steun aan de nationale bijdragen opgestart en de blauwdruk van het NEKP opgesteld. België zal tot de collectieve inspanning bijdragen door de lat voor de niet-ETS-sectoren op min 35% te leggen.

**01.05 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Uw antwoord stelt me teleur. Ik zal de documenten bestuderen, maar België heeft zich aangesloten bij de minst ambitieuze landen door voor de doelstelling van 40% te kiezen, wat onvoldoende is om de doelstellingen van Parijs te halen. Daags na de publicatie van het IPCC-rapport kan ik dat niet aanvaarden. Morgen zal ons Parlement zich uitspreken over een resolutie waarin er gevraagd wordt veel verder te gaan.

**01.06 Minister Marie-Christine Marghem**: Er is niet alleen de federale Staat. We komen nog terug op het moeilijke werk dat de deelgebieden moeten leveren voor het Nationaal Energie- en Klimaatplan (NEKP).

**01.07 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-

que du niveau fédéral. Mais qu'est-ce qui empêchait le fédéral de bloquer un accord engageant la Belgique sur une position insuffisante. Alors qu'une commission interparlementaire concerne l'ensemble des parlements. Vous pouvez vous appuyer sur ce texte qui dit qu'il faut dépasser largement les 40 %. Je ne comprends pas, alors que ce texte est connu. Certes pas encore adopté en plénière mais il est adopté en commission par tous les partis, y compris dans les autres Régions. La Belgique cède sur un objectif largement insuffisant et qui est criminel face aux objectifs et responsabilités climatiques.

*L'incident est clos.*  
*Het incident is gesloten.*

**02** Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le mécanisme de responsabilisation climat-énergie" (n° 27226)

**02** Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het klimaatresponsabiliseringsmechanisme" (nr. 27226)

**02.01** Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, nous sommes dans un dossier à propos duquel je vous interroge déjà depuis très longtemps: d'abord, le 6 janvier 2016; je revenais à la charge le 29 septembre 2016 et le 4 octobre 2017.

À chaque fois, vous me répondiez que le mécanisme n'était toujours pas entré dans sa phase opérationnelle. Je vous ai, à nouveau, questionnée le 27 février 2018. Vous me précisiez que des discussions étaient en cours au sein d'un groupe intercabinets et que vous aviez bon espoir que le mécanisme de responsabilisation climatique soit rendu opérationnel au cours des mois suivants. On était en février. Je suis revenu à la charge le 13 juin mais rien n'avait concrètement avancé. Je suis à nouveau revenu sur le sujet le 25 septembre dernier. Toujours rien: les convoyeurs attendent une initiative de la présidence...

Je souhaite aujourd'hui refaire le topo avec vous, alors que la fin de législature approche à grands pas. Pour quand peut-on espérer la mise en œuvre du mécanisme imposé par une loi de 2014 - dois-je le rappeler? - mais toujours pas opérationnel? Avez-vous, comme suggéré à différentes reprises, enfin porté le point à l'ordre du jour des travaux du comité de concertation?

**02.02** Marie-Christine Marghem, ministre: Comme je vous l'ai indiqué le 25 septembre dernier, et encore avant comme vous l'avez rappelé, la discussion sur la mise en œuvre du mécanisme de responsabilisation climatique est désormais menée via une concertation intercabinets, sous l'égide de la présidence flamande de la commission nationale Climat (CNC). Dans cette réponse, faite récemment, je vous indiquais que le point de blocage se situait au niveau d'un membre de la CNC, en l'occurrence la Région de Bruxelles-Capitale, par rapport à l'approbation des écarts aux trajectoires pluriannuelles qui figurent dans la loi. C'est la loi relative au mécanisme de responsabilisation du 6 janvier 2014. Pour plus de détails, je vous renvoie à la question n°26 948.

Et, en ce qui concerne ma réponse à votre question le 7 juin dernier (à laquelle je vous renvoie), je vous indiquais que le niveau fédéral

Groen): De federale overheid kan een akkoord tegenhouden waarin België onvoldoende wordt gebonden om de klimaatproblematiek aan te pakken. U kunt zich baseren op de tekst waarin wordt aangeraden om de 40 % ruim te overschrijden en die in de commissie door alle partijen en ook in de verschillende Gewesten is goedgekeurd.

**02.01** Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Ik stel u al lang vragen over dit dossier en u antwoordt telkens dat het klimaatresponsabiliseringsmechanisme nog altijd niet operationeel is. Op 27 februari 2018 zei u me dat de interkabinettenwerkgroep hierover debatteert en dat u hoopte dat het mechanisme in de loop van de volgende maanden zou worden ingevoerd.

Wanneer wordt het bij wet bepaalde mechanisme ingevoerd? Hebt u dat thema op de agenda van het Overlegcomité gezet?

**02.02** Minister Marie-Christine Marghem: Zoals op 25 september aangegeven, organiseert een interkabinettenwerkgroep de discussies over het uitwerken van het klimaatresponsabiliseringsmechanisme onder leiding van het Vlaamse voorzitterschap van de Nationale Klimaatcommissie (NKC). Het Brussels Hoofdstedelijk Gewest is niet echt geneigd om zijn fiat te geven voor de afwijkingen van de bij wet regelde meerjarentrajecten. De federale overheid levert een bij-



était actuellement contributeur. C'est donc lui qui doit contribuer. Nous n'avons pas de solution privilégiée pour les points de blocage, en attendant l'accord entre les entités fédérées. Cela se passe maintenant au niveau des entités fédérées.

En attendant, que se passe-t-il? Afin de déterminer une trajectoire pluriannuelle pour chaque Région, il faut un mandat de la commission nationale Climat. Le mandat est soutenu (puisque cela se passe au niveau des entités fédérées) par Bruxelles et la Région wallonne mais pas par la Flandre. À défaut d'accord, les trajectoires seront celles fixées à l'annexe de la loi spéciale dans le corps même de ce texte, loi du 6 janvier 2014. C'est la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

Je vous répondrai dans une autre réponse. Je ne suis pas convaincue que la Flandre, qui attache une importance considérable et cruciale aux travaux sur le PNEC et à toute une série de problématiques, qui a la présidence de la commission nationale Climat jusqu'en 2019 et qui veut absolument que le PNEC soit validé à travers la commission nationale Climat, ait une réunion relative à cela ou qu'elle ait envie de prendre position sur autre chose tant que ce document n'est pas finalisé.

Je ne vois dès lors pas pourquoi j'irais artificiellement brutaliser ce parcours de concertations sous l'égide de la commission nationale Climat en prévoyant dès maintenant une discussion en comité de concertation, sans laisser la chance à la présidence flamande de faire ce qu'elle prétend vouloir faire (et je le pense de bonne foi) c'est-à-dire provoquer bientôt une réunion de la commission nationale Climat pour finaliser le projet de PNEC et donc aborder d'autres questions qu'elle estime liées à cette problématique. Je ne le ferai qu'après.

**02.03 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Monsieur le président, je dois regarder la situation car ne pas intervenir auprès du comité de concertation, alors que les choses bloquent et que cela risque d'être reporté, reste problématique au regard de la loi adoptée en 2014. Je reviendrai dès lors sans doute à la charge.

*L'incident est clos.  
Het incident is gesloten.*

**03 Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le burden sharing 2021-2030" (n° 27227)**

**03 Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de burden sharing 2021-2030" (nr. 27227)**

**03.01 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Lors de notre précédent échange à ce propos le 5 septembre, vous vous plaigniez du fait que la présidence flamande de la CNC n'avait encore pris aucune initiative d'organisation de rencontres à ce sujet. La fin de la législature approchant à grands pas, j'aimerais savoir où nous en sommes à ce sujet. Les choses se débloquent-elles? Avez-vous saisi le comité de concertation? Quelle initiative de déblocage envisagez-vous?

drage. We hebben geen bevoorrechte oplossing om uit de impasse te raken en om tot een akkoord te komen met de deelgebieden.

De NKC moet de meerjarentrajecten van de Gewesten goedkeuren. Vlaanderen weigert dat. Als er geen akkoord wordt bereikt zullen de trajecten gelden die in de bijlage bij de bijzondere wet van 6 januari 2014 zijn vastgesteld.

Vlaanderen hecht bijzonder veel belang aan de werkzaamheden inzake het NEKP, zit de NKC voor tot in 2019, en wil absoluut het NEKP in de NKC valideren. Ik denk niet dat Vlaanderen vergaderingen over de meerjarentrajecten organiseert, maar ik veronderstel dat het wacht om een vergadering van de NKC te organiseren voor de bespreking van de pijnpunten en de afwerking van het ontwerp-NEKP. Ik zal dat overleg niet nodeloos brutaal doorkruisen door de zaak aanhangig te maken bij het Overlegcomité.

**02.03 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Als u de zaak niet aanhangig maakt bij het Overlegcomité terwijl er sprake is van blokkeringen, dan is dat problematisch vanuit het oogpunt van de wet van 2014.

**03.01 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Tijdens onze vergadering van 5 september deed u uw beklag over het feit dat het Vlaamse voorzitterschap van de NKC geen enkele vergadering had belegd.

Het einde van de legislatuur nadert. Wat is de stand van zaken?

Hebt u die kwestie aanhangig gemaakt bij het Overlegcomité? Hoe zal u de situatie deblokkeren?

**03.02 Marie-Christine Marghem**, ministre: Monsieur le député, j'ai déjà, lors de la réponse à votre précédente question, abordé une partie de la réponse.

La réponse du cabinet de Mme Schauvliege dit qu'elle est en attente de la situation concernant le Projet de Plan national énergie-climat (PNEC) et qu'ils veulent disposer de temps afin de l'examiner et le parfaire.

Je vous lis directement un mail de leur part en cette matière où vous pouvez voir ce que je viens de vous dire, à savoir qu'ils attachent une importance cruciale à la réalisation du PNEC (et nous serons dans les temps, fin octobre début novembre, objet d'une autre de vos questions) et à l'agrégation des positions des entités fédérées et de l'État fédéral. Il n'y aura manifestement pas de réunion nationale Climat alors qu'il n'y en a plus eu depuis le 21 février 2018, pas avant que cette instance ne prenne position sur le projet de PNEC.

Je répète mes propos de tout à l'heure, à savoir que je ne me vois pas pour l'instant (car on y arrive presque) brutaliser le système belge de concertation, même s'il prend du temps, en saisissant dès à présent le comité de concertation.

**03.03 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Je vais essayer de m'accrocher positivement au bout de réponse pour attendre quelques semaines encore puisque vous dites, à propos du PNEC, que l'on y est presque. Je ne vois pas comment je pourrais faire autrement.

**03.04 Marie-Christine Marghem**, ministre: Cela sera aussi plus intéressant car nous aurons à ce moment-là du contenu. Et ce sera aussi bon pour vous car le contenu, une fois finalisé et adopté par les différents gouvernements, passera aux *stakeholders*. Il sera donc intéressant d'en discuter.

**03.05 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Mais il faudra alors rapidement boucler toutes les questions que j'ai sur le reste, car la législature se termine bientôt.

**03.06 Marie-Christine Marghem**, ministre: Monsieur Nollet, j'y suis encore jusqu'à la fin.

**03.07 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Je sais! Vous avez décidé de rester jusqu'au bout. C'est votre choix.

**03.08 Marie-Christine Marghem**, ministre: Je n'ai pas décidé!

**03.09 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): C'est le choix de l'électeur.

*L'incident est clos.  
Het incident is gesloten.*

**04 Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du**

**03.02** Minister **Marie-Christine Marghem**: Het kabinet van mevrouw Schauvliege antwoordt dat het ontwerp van Nationaal Energie-Klimaatplan (NEKP) wil bestuderen en verbeteren en de standpunten van de deelgebieden en de federale overheid wil centraliseren. We zullen ons aan het tijdschema houden, eind oktober of begin november. Er komt kennelijk geen nationale vergadering over het klimaat zolang deze instantie geen standpunt over het ontwerp van NEKP heeft ingenomen. Ik zal het overleg een kans geven en zal de kwestie nu niet aanhangig maken bij het Overlegcomité.

**03.03** **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Ik zal nog wachten aangezien u zegt dat we er bijna zijn.

**03.04** Minister **Marie-Christine Marghem**: Dat zal interessanter zijn, want als de inhoud eenmaal door de verschillende regeringen is goedgekeurd, dan komen de stakeholders aan de beurt. Er zal stof zijn voor discussie.

**Développement durable, sur "l'évaluation de l'objectif SER 2030 de la Belgique" (n° 27228)**

**04** Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de evaluatie van de doelstellingen die België inzake hernieuwbare energiebronnen tegen 2030 moet halen" (nr. 27228)

**04.01** **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Monsieur le président, merci. Madame la ministre, lors de notre échange du 25 septembre dernier vous indiquiez que selon vos calculs l'objectif européen en énergies renouvelables fixé à 32 % pour 2030 au niveau de l'Union européenne conduisait à un objectif, pour la Belgique, oscillant entre 19 et 20 %.

Comment arrivez-vous à une telle estimation alors que la Commission européenne considère que l'objectif à assigner à la Belgique devrait être de 25 %. Comment justifier une telle différence?

Lors de notre échange antérieur vous précisiez que tout pouvait être expliqué. J'aimerais que ce soit le cas dans le cadre de la présente réponse car j'ai un peu l'impression que la Belgique cherche à se débiter plutôt qu'à faire sa part.

Je n'ai rien reçu de votre cabinet.

**04.01** **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Op 25 september jongstleden gaf u aan dat de Europese doelstelling inzake hernieuwbare energie van 32% tegen 2030 volgens uw berekeningen voor België resulteerde in een doelstelling van 20%.

Ik begrijp niet hoe u op dat percentage uitkomt, terwijl de doelstelling voor België volgens de Europese Commissie 25% zou moeten bedragen. Hoe verklaart u dat verschil?

U zou graag uw uitleg horen, want ik kan me niet van de indruk ontdoen dat België zich aan zijn verplichtingen probeert te onttrekken...

Ik heb de toelichting van uw kabinet niet ontvangen.

**04.02** **Marie-Christine Marghem**, ministre: Que devais-je vous envoyer?

**04.03** **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Les explications.

**04.04** **Marie-Christine Marghem**, ministre: Je vais voir avec mon cabinet pourquoi vous ne les avez pas encore, mais elles ne devraient pas tarder.

L'analyse d'impact européenne du 2 décembre 2016, qui accompagnait la révision de la directive RED 2, fixait un objectif belge indicatif de 17 à 19 % pour 2030. La réalisation des pourcentages s'explique par différents critères dont il a été tenu compte ou non. En toute logique, ils tenaient encore compte de l'objectif européen de 27 % et non de celui revu en 2018, de 32 %.

Comme vous le savez, le Bureau du Plan est parvenu à un pourcentage du même ordre. Ce calcul de 17,9 % - 19,7 % ressort des études du Bureau du Plan et de tous les scénarios qu'il a dû calculer. Je voudrais leur demander si ce document de travail qu'ils m'ont communiqué et qui m'a permis de vous renseigner peut vous être transmis. Cette étude du paquet climat-énergie à l'horizon 2030 a fait l'objet d'une mise à jour en juillet 2018 dont il ressort qu'en 2030, la Belgique tirerait 17,9 à 19,7 % de sa consommation d'énergie brute finale des sources d'énergies renouvelables.

Cette mise à jour a examiné plus en détail les conséquences macro-économiques mais n'a pas recalculé les pourcentages d'énergies

**04.04** **Minister Marie-Christine Marghem**: Ik zal bij mijn kabinet informeren waarom u die toelichting nog niet hebt ontvangen.

Volgens de Europese impactanalyse van december 2016 bedroeg de doelstelling voor België 17 à 19% tegen 2030, omdat er werd uitgegaan van een EU-doelstelling van 27% en niet van 32% – de doelstelling werd immers in 2018 herzien.

Het Planbureau is uitgekomen op een vergelijkbaar percentage van 17,9 à 19,7%. Ik zal het Planbureau vragen of ik zijn werkdocument aan u mag verzenden. Die studie met betrekking tot het klimaat- en energiepakket 2030 werd in juli 2018 geüpdatet, wat heeft geresulteerd in een aandeel

renouvelables en fonction du nouvel objectif européen. Il serait peut-être intéressant d'avoir cette mise à jour aussi avant que cela vous parvienne, pour autant qu'on me dise que vous pouvez l'avoir.

Soyons clairs, il ne s'agit pas de calculs de potentiels mais de projections en fonction de différents scénarios de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ces scénarios tiennent compte des objectifs européens approuvés en octobre 2014.

Les accords finaux trouvés après les trilogues pour le règlement de la gouvernance et la directive RED 2 ont donné davantage d'explications aux États membres sur la façon dont leur contribution aux plans nationaux Énergie-climat serait examinée dans l'évaluation de la Commission européenne, si les objectifs européens risquaient de ne pas être atteints. Cela se ferait par une formule indicative tenant compte de facteurs tels que le PNB, le potentiel et le degré d'interconnexion notamment.

Les États membres peuvent encore signaler des conditions nationales qu'ils jugent pertinentes pour cette évaluation. Cette formule de référence n'est donc aucunement contraignante.

Je peux vous fournir un document européen qui égrène la manière dont les choses peuvent être calculées. Vous verrez, c'est beaucoup trop général à mon goût, mais vous avez une approche intéressante du Bureau du Plan. L'idéal serait qu'il me dise ce que je peux vous communiquer pour que vous puissiez comprendre la manière dont on arrive à ce niveau pour la Belgique .

La Commission européenne a aussi réalisé son propre calcul sur la base de cette formule qu'elle a mise en avant. Je peux par contre vous transmettre le texte et les slides. Le document reprenant l'objectif belge de 25 %, remis de manière informelle par le commissaire Cañete, le 4 septembre, quand je l'ai rencontré. Vous vous souvenez qu'il a fait le tour des pays européens susceptibles d'arriver au terme convenu, c'est-à-dire avant la fin du mois de décembre 2018, avec un draft de Plan national énergie-climat. Il en a conclu que l'objectif belge était de 25 % et, tel que convenu dans la méthodologie de travail du Plan national énergie-climat, la Belgique a ajusté sa contribution *bottom-up* à cet objectif.

La contribution belge se basera sur le critère coût-efficacité, comme prévu dans la conclusion du Conseil d'octobre 2014 et tiendra compte du potentiel belge dans tous les domaines.

Pour le fédéral, je rappelle que nos initiatives lui permettront d'avoir 4 gigawatts de capacités installées à l'horizon 2030 en fonction des nouvelles projections de tendances que nous lancerons pour les 2 gigawatts pouvant encore être couverts en Mer du Nord, d'après le nouveau plan d'occupation des espaces marins adopté par le Conseil des ministres.

van 17,9 à 19,7% energie uit hernieuwbare bronnen in het bruto eindverbruik van energie.

Bij deze update werden de macro-economische gevolgen nader onderzocht, maar de percentages hernieuwbare energie werden niet op basis van de nieuwe Europese doelstelling opnieuw berekend. Het gaat over de prognoses voor verschillende emissiereductiescenario's die op basis van de Europese doelstellingen van oktober 2014 werden opgemaakt.

De definitieve akkoorden die na de trilogie over de verordening betreffende de *governance* van de energie-unie en de tekst van de RED 2-richtlijn werden gesloten, bevatten meer uitleg voor de lidstaten over de manier waarop de Europese Commissie hun bijdrage aan de nationale energie-klimaatplannen zal beoordelen, met name op basis van het bnp, het potentieel en de mate van interconnectie. De lidstaten kunnen nog steeds nationale omstandigheden melden die volgens hen relevant zijn voor die beoordeling.

De Europese Commissie heeft ook een eigen berekening gemaakt, maar die kan ik u niet bezorgen. Eurocommissaris Cañete heeft tijdens zijn tournee door de Europese landen, die in het teken stond van de nationale energie-klimaatplannen, geconcludeerd dat de Belgische doelstelling 25% bedroeg. Zoals in de werkmethode van het Nationale Energie-Klimaatplan werd bepaald, heeft België zijn bijdrage bijgesteld. Die zal gebaseerd zijn op het kosteneffectiviteitscriterium en het Belgische potentieel op alle vlakken.

Met onze acties zullen we op federaal niveau voor 2030 een capaciteit van 4 GW garanderen, met name dankzij nieuwe prognoses voor 2 GW die op de Noordzee kan worden bereikt.

**04.05 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Madame la ministre, ne m'en voulez pas mais pour l'instant c'est flou puisqu'on n'a pas les documents. J'aimerais les recevoir. Le 25 septembre vous disiez ceci: "25 % pour la Belgique, ce sont des calculs que nous pouvons vous expliquer et à propos desquels nous pouvons revenir avec les techniciens pour vous donner les informations."

Aujourd'hui, je repose la question et vous dites attendre de voir si vous pouvez me transmettre ces informations.

**04.06 Marie-Christine Marghem**, ministre: J'ai vu le document que je m'apprêtais à vous transmettre, mais je dois demander l'autorisation parce qu'il est intitulé "Document de travail".

**04.07 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Vous faites donc les demandes auprès du Bureau du Plan?

**04.08 Marie-Christine Marghem**, ministre: Absolument.

**04.09 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): D'accord.

L'autre volet concerne la discussion lors de laquelle vous aviez fait intervenir votre collaborateur. Les chiffres tels qu'évoqués étaient bien ceux post-trilogie. Or, aujourd'hui, vous semblez dire que des chiffres ne sont pas post-trilogies et doivent être également mis à jour. Votre dernière réponse est la bonne?

**04.10 Marie-Christine Marghem**, ministre: Ma dernière réponse est la bonne.

**04.11 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Le travail du Bureau du Plan se base sur les objectifs post-trilogies.

**04.12 Marie-Christine Marghem**, ministre: Cette note a pour objectif de décrire les objectifs macro-économiques pour la Belgique du *Clean Energy Package*. Il s'agit uniquement d'impacts évalués dans le cadre d'études récentes réalisées par le Bureau fédéral du Plan. Il y a donc précédemment le document plus important de mai 2018, d'où sortent ces calculs aboutissant à 17,9 et 19,7 %. Dans ce document, on voit apparaître la méthode de calcul suivant différents scénarios. Mais il faut y ajouter l'élément relatif au renouvelable.

**04.13 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Dès que vous avez la

**04.05 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Zonder de documenten blijft alles vaag. Op 25 september zei u dat u de berekening inzake de 25% voor België kon uitleggen. Vandaag bent u niet zeker dat u me de documenten kunt bezorgen!

**04.06** Minister **Marie-Christine Marghem**: Aangezien het een werkdocument betreft, moet ik de toestemming vragen om u dat document te kunnen bezorgen.

**04.07 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): U dient dus verzoeken in bij het Planbureau?

**04.08** Minister **Marie-Christine Marghem**: Ja.

**04.09 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Tijdens de bespreking gedurende welke u uw medewerker het woord hebt laten voeren, waren de vermelde cijfers de cijfers die na de dialoog bekendgemaakt werden. Vandaag lijkt u te beweren dat dat niet het geval is en dat de cijfers moeten worden bijgewerkt. Is uw laatste antwoord het goede?

**04.12** Minister **Marie-Christine Marghem**: In de nota worden de macro-economische doelstellingen voor België van het *Clean Energy Package* omschreven. De impact wordt geëvalueerd in het kader van recente studies van het Planbureau. In het document van mei 2018 wordt de berekeningswijze in functie van verschillende scenario's vermeld. Het gegeven met betrekking tot de hernieuwbare energie moet daaraan worden toegevoegd.

réponse, merci de me transmettre les documents si c'est possible. Ça m'évitera de reposer une question. Parce que la dernière fois vous m'aviez aussi promis des documents...

**04.14 Marie-Christine Marghem**, ministre: C'était le 25 septembre. Entre cette date et aujourd'hui... J'ai perdu de vue.

**04.15 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Donc j'adresse aussi mon appel à vos collaborateurs pour qu'ils y soient attentifs.

*L'incident est clos.*  
*Het incident is gesloten.*

**05 Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'élaboration du PNEC 2030" (n° 27229)**

**05 Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de opstelling van het NEKP 2030" (nr. 27229)**

**05.01 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Lors de notre échange du 25 septembre relatif à l'élaboration du PNEC 2030, vous annoncez qu'une nouvelle version de la contribution fédérale au PNEC serait préparée pour la mi-octobre. On sent bien que le PNEC est au centre de tout puisqu'il bloque tout le reste. Il empêche d'avancer sur le reste. C'est cela?

**05.01 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): U hebt tegen 22 oktober een nieuwe versie van de federale bijdrage aan het NEKP aangekondigd.

Is het NEKP de struikelsteen waarop alles vastloopt?

**05.02 Marie-Christine Marghem**, ministre: Tout à fait!

**05.03 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Cette version-ci a-t-elle fait l'objet d'un accord au sein du gouvernement ou bien n'avez-vous obtenu qu'une simple prise d'acte, comme pour la première version? Pourriez-vous nous donner copie de la contribution fédérale? Que dit la contribution fédérale en termes de "tarification carbone" pour donner suite au débat national que le Service fédéral "changements climatiques" a initié et piloté? Dans la contribution fédérale, donnez-vous écho à cette "tarification carbone"? Où en est-on dans l'intégration des différentes contributions au sein d'un PNEC unique? Vous annoncez vouloir aboutir à un projet révisé pour le 1<sup>er</sup> novembre. Où en est-on? Le calendrier est-il tenu?

**05.03 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Heeft de regering haar zegel gehecht aan deze versie? Hoe hoog zal de koolstofarifiering zijn?

Le plus important est de voir ce qui est en rapport avec le fédéral à savoir, si c'est un accord ou une prise d'acte.

**05.04 Marie-Christine Marghem**, ministre: Il n'y a pas encore de nouvelle version de la contribution fédérale au projet de PNEC. Néanmoins, d'importants travaux complémentaires ont entre-temps été réalisés.

**05.04** Minister **Marie-Christine Marghem**: Er is nog geen nieuwe versie, maar er werden aanvullende werkzaamheden verricht. Ik heb het Planbureau ook gevraagd de economische en budgettaire effecten te bestuderen van de prioritaire maatregelen in beleidsdomeinen waarvoor de federale overheid bevoegd is. De federale administraties hebben maatregelen voorgesteld in andere domeinen, zoals mobiliteit of energie-efficiënte gebouwen, en die moe-

J'ai ainsi demandé au Bureau fédéral du Plan, après la discussion en Conseil des ministres du 21 juillet, de procéder à une nouvelle analyse d'impacts économique et budgétaire concernant certaines mesures prioritaires liées aux compétences du fédéral comme les biocarburants et l'énergie éolienne offshore. Cette analyse sera annexée à la version finale de la contribution fédérale au PNEC. Par le biais de la *task force* fédérale interne, mes administrations ont en outre pris plusieurs initiatives visant à étayer la contribution et à la compléter par des propositions approfondies de mesures dans

d'autres domaines politiques comme la mobilité, les bâtiments, etc. Il n'a pas été facile de rassembler les différentes contributions des différentes administrations fédérales parce qu'il a fallu harmoniser les différentes propositions.

Mes administrations en charge du Climat et de l'Énergie sont actuellement occupées à traiter toutes ces contributions reçues de chaque département pour adapter en conséquence la version finale de la contribution fédérale. Une fois ce travail terminé, un groupe de travail intercabinets pourra se réunir en vue de préparer le dossier pour le Conseil des ministres où, conformément aux accords conclus dans le cadre de la stratégie fédérale de l'énergie, il a été convenu de dresser un état des lieux du dossier.

Dès qu'une version actualisée de la contribution fédérale aura été finalisée et examinée en Conseil des ministres, je pourrai la transmettre sachant que, de toute façon, ce document sera partagé par les *stakeholders* à partir du 1<sup>er</sup> trimestre 2019. Le Parlement, faisant partie des instances directement incontournables, pourra disposer de tout ce travail auquel s'ajoutera celui que nous attendons: le PNEC.

Au sujet du *carbon pricing*, les consultations sont en cours. Mes collègues régionaux mentionnent cet instrument dans leurs projets de plans respectifs. Le Pacte énergétique y fait également référence.

Le 5 octobre dernier, le comité de pilotage a transmis au groupe CONCERE et à la CNC, une première compilation des contributions par dimension.

C'est un peu compliqué.

C'est toujours lié au PNEC puisque, je cite: "Le comité de pilotage a transmis au groupe CONCERE et à la CNC une première compilation des contributions par dimension (soit par thème) sur la base des plans propres à chaque entité (ce qui n'est pas simple) via les différents groupes de travail pilotés par les différents coordinateurs nationaux pour chaque dimension."

Le 10 octobre, une assemblée plénière et extraordinaire du groupe CONCERE s'est tenue en présence des membres du comité de pilotage, des coordinateurs nationaux et du président de la CNC afin de discuter de ces contributions avec comme objectif principal d'identifier les pierres d'achoppement sur le plan politique et technique et une attention spéciale pour les aspects liés à l'énergie, de sorte qu'une première évaluation soit déjà effectuée au niveau politique préalablement à l'organisation de groupes de travail intercabinets.

La présidence de la CNC a signalé que des réunions *ad hoc* seront d'abord organisées pour examiner les rubriques du projet liées au climat avant l'organisation d'une assemblée plénière. Le but est que le groupe CONCERE et la CNC rendent d'ici fin octobre un premier *feed-back* sur les contributions au projet de PNEC, de sorte que pour début novembre un projet soit émis sous forme textuelle cohérente à CONCERE et à la CNC pour examen et approbation avec toute la suite jusqu'au 31 décembre.

Tout cela est évidemment toujours lié! La contribution fédérale est en

ten nu onderling afgestemd worden. Daarna zal een interkabinettenwerkgroep het dossier voorbereiden voor de minister-raad.

Wat de koolstofarifiering betreft is het overleg aan de gang. Op 5 oktober heeft de stuurgroep de overleggroep ENOVER en de NKC een eerste bijdragenbundel overgelegd. Beide gremia moeten tegen het einde van de maand een advies uitbrengen over die bijdragen, op grond waarvan er begin november een ontwerp tekst kan worden opgesteld. Ik zal tegen 15 december een voorstel op tafel leggen, dat de vier regeringen uiterlijk op 31 december ter goedkeuring zal worden voorgelegd.

train d'évoluer.

**05.05 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Pourriez-vous me transmettre la version actuelle? Comme cela je peux me la représenter?

**05.05 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Kunt u me de huidige versie bezorgen?

**05.06 Marie-Christine Marghem**, ministre: Je ne peux pas vous la transmettre avant qu'elle soit définitive.

**05.07 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): N'y a-t-il pas de version antérieure adoptée? J'ai le sentiment que l'on parle en l'air...

**05.08 Marie-Christine Marghem**, ministre: Je vous comprends. J'ai en ma possession des documents bien costauds dans lesquels on voit des tas de travaux complémentaires dont je parle et qui ont été demandés. Tout cela prend une forme bien concrète. Je ne m'inquiète pas. Je comprends votre inquiétude mais il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Par contre, tant que le gouvernement n'a pas finalisé sa position et après tout le travail que je viens d'évoquer qui terminera en intercabinets et finira devant le gouvernement, je ne peux pas vous la transmettre.

**05.08 Minister Marie-Christine Marghem**: Zodra ze definitief is. Ik ben in het bezit van documenten met daarin het resultaat van de gevraagde bijkomende werkzaamheden waarover ik het heb. Een en ander neemt concrete vormen aan, maar zolang de regering haar standpunt niet definitief heeft vastgesteld kan ik u niets meedelen.

**05.09 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Quel est alors le calendrier?

**05.09 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Wat is het tijdpad?

**05.10 Marie-Christine Marghem**, ministre: Mon calendrier serait de présenter une proposition au niveau politique - une proposition finale de projets intégrés - d'ici le 15 décembre, en vue d'une approbation par les quatre gouvernements au plus tard le 31 décembre 2018, voire entre le 15 et le 31.

**05.10 Minister Marie-Christine Marghem**: Het is de bedoeling een finaal voorstel voor geïntegreerde projecten voor te stellen tegen 15 december zodat de vier regeringen dat uiterlijk op 31 december kunnen goedkeuren.

*L'incident est clos.  
Het incident is gesloten.*

**06 Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la poursuite du Talanoa Dialogue Benelux" (n° 27230)**

**06 Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de voortzetting van de Talanoadialoog in Benelux-verband" (nr. 27230)**

**06.01 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Madame la ministre, on connaît l'échec cuisant du Talanoa Dialogue dans son volet "déclaration politique" du 24 septembre dernier. Lors de notre échange en commission, le lendemain, vous avez annoncé que le communiqué serait complété dans les semaines à venir par une déclaration plus élaborée, déclaration qui sera soumise comme étant la contribution officielle des pays du Benelux au processus officiel du Talanoa.

**06.01 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): De Talanoadialoog is op een mislukking uitgedraaid, althans wat het onderdeel "politieke verklaring" van 24 september betreft. U had aangekondigd dat het communiqué zou worden aangevuld met een nader uitgewerkte verklaring die als de bijdrage van de Benelux zou worden ingediend.

J'aimerais savoir où nous en sommes dans ce processus. Qu'est-ce qui a déjà été mis en place pour aboutir à une déclaration un tant soit peu ambitieuse? Qu'est-ce qui sera mis en place pour aboutir à une telle déclaration? Quel est votre calendrier de travail pour rester en des temps utiles eu égard au calendrier préparatoire à la COP 24? Comme le dit le récent rapport du GIEC, le temps nous est compté.

Wat werd er ondernomen om tot een ambitieuze verklaring te komen? Welke tijdpad volgt u om op schema te kunnen blijven, gelet op



de kalender voor de voorbereiding van de COP24?

**06.02 Marie-Christine Marghem**, ministre: Monsieur le député, le communiqué adopté avec les Pays-bas et le Luxembourg lors du Benelux Dialogue du 24 septembre prévoit en effet que nous continuerons à travailler sur une déclaration ministérielle conjointe. Nous avons donc discuté avec nos partenaires du gouvernement fédéral et des Régions avant la réunion du Conseil Environnement de l'Union européenne du 9 octobre.

Le 5 octobre, lors de la coordination belge dont j'ai parlé tout à l'heure qui visait à préparer ce Conseil, nous n'avons malheureusement pas pu trouver d'accord sur le contenu de la déclaration issue du Talanoa Dialogue Benelux. À nouveau, la Belgique n'a pas été en mesure de signer cette déclaration. Cependant, lors de cette réunion de coordination, nous avons appris que les Pays-Bas avaient demandé au gouvernement flamand des explications sur les raisons pour lesquelles la Belgique n'avait pas été en mesure de signer la déclaration du 24 septembre.

**06.03 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Le gouvernement flamand bloque, c'est pour ça que les Pays-Bas se tournent vers la Flandre?

**06.04 Marie-Christine Marghem**, ministre: Je vais aller jusqu'au bout de ma réponse parce que je ne me souviens pas de tous les éléments. Ça va me revenir et nous en discuterons, si vous le voulez bien et si le président est d'accord.

En réponse, la Région flamande a visiblement envoyé aux Pays-Bas ses propositions d'amendement - c'est effectivement la Région flamande qui voulait amender le texte -, lesquelles avaient été envoyées avant le 24 septembre aux Pays-Bas et au Luxembourg. Il semblerait que la réaction néerlandaise à ces amendements ait été courte et claire: *nee*. Vu l'impossibilité de trouver un compromis lors de la concertation du 5 octobre, j'ai décidé de mettre la déclaration à l'ordre du jour d'une session extraordinaire de la conférence interministérielle Environnement, élargie (CIEE) au premier ministre, aux ministres-présidents des Régions, au ministre fédéral du Budget, aux ministres en charge de l'Énergie, des Transports, de la Fiscalité, de la Coopération au développement et aux ministres régionaux de l'Économie, conformément à l'accord de coopération de 2002.

Lors d'une session-marathon de cette réunion de la CIEE extraordinaire le jeudi 11 octobre, des accords ont été trouvés sur plusieurs points réouverts notamment en ce qui concerne la façon d'exprimer les objectifs de température de l'Accord de Paris en objectifs d'émissions à long terme, la façon d'exprimer le leadership de l'Union européenne et des pays du Benelux, la façon de demander aux autres parties à l'Accord de Paris de soumettre en 2020 des contributions nationales déterminées actualisées. Un accord a également été trouvé sur la manière dont la déclaration pourrait refléter la relation entre l'action des autres parties et, respectivement, la stratégie à long terme que la Commission européenne prépare actuellement, ainsi que la contribution nationale déterminée que l'Union européenne doit soumettre en 2020.

Nous avons par ailleurs eu de longs débats sur la coopération au sein

**06.02** Minister **Marie-Christine Marghem**: We hebben dus vóór de vergadering van de Raad Milieu van de EU van 9 oktober gesprekken gevoerd met onze partners van de federale regering en de Gewesten. We hebben geen akkoord bereikt. België kon die verklaring niet ondertekenen.

We hebben vernomen dat Nederland uitleg gevraagd heeft aan de Vlaamse regering.

**06.04** Minister **Marie-Christine Marghem**: Nederland heeft de amendingsvoorstellen van het Vlaamse Gewest verworpen, en daarom heb ik de verklaring op de agenda geplaatst van een bijzondere zitting van de verruimde Interministeriële Conferentie Milieu.

Op die vergadering, die op 11 oktober plaatsvond, werden er akkoorden bereikt, onder meer over de manier waarop de doelstellingen inzake de temperatuurstijging vertaald moeten worden in langetermijndoelstellingen inzake de uitstoot, en over de manier waarop de andere partijen gevraagd moet worden in 2020 geactualiseerde nationaal bepaalde bijdragen voor te leggen.

Wij hebben een compromis gevonden over de Benelux-samenwerking met betrekking tot de koolstofarifering, en hopen dat het aanvaardbaar zal zijn voor Nederland en Luxemburg.

We kunnen echter geen compromis voorleggen over het politieke signaal dat we willen afgeven aan de Europese Unie en

du Benelux concernant la tarification carbone et nous avons finalement trouvé un compromis qui, nous l'espérons, sera acceptable pour les Pays-Bas et le Luxembourg. Par contre, nous n'avons pas trouvé de compromis à leur proposer sur le signal politique que nous voulons donner à l'Union européenne et à la COP 24 par rapport à la contribution nationale déterminée européenne à soumettre aux Nations Unies en 2020, qui est le cœur même de la déclaration.

Dans ce contexte, je confirme avoir pris note de la résolution interparlementaire - je crois que vous avez un débat demain à ce sujet - votée à l'unanimité la semaine dernière en commission et dans laquelle vous demandez aux gouvernement fédéral, Régions et Communautés de veiller à ce que l'Union européenne demeure pionnière au niveau international et que la Belgique œuvre au sein du peloton de tête européen, à l'instar des Pays-Bas, de la France, de l'Allemagne, du Portugal, de la Suède, du Luxembourg et de l'Espagne pour renforcer les objectifs européens à l'horizon de 2030.

Le texte de la déclaration que j'avais soumis à la CIEE était plus nuancé que votre projet de résolution. Mais vous voyez qu'on a quand même réussi à obtenir certains accords. Ce texte appelait l'Union européenne à 'actualiser' - terme préféré par les Pays-Bas et le Luxembourg et soutenu par les Régions bruxelloise et wallonne - ou à 'réviser' - compromis proposé par le gouvernement fédéral - sa contribution déterminée au niveau national; il invitait également la Commission européenne à proposer des options en vue de cette révision. Mais même si le projet de déclaration, y compris par rapport à cet élément, reflétait largement des positions adoptées antérieurement par la Belgique, nous n'avons pas encore trouvé de compromis sur ce point crucial. Les Régions wallonne et bruxelloise pouvaient accepter le compromis proposé par le gouvernement fédéral tout en précisant qu'elles préféraient le texte envoyé avant le 24 septembre. En Belgique, c'est toujours à refaire. Mais on va continuer. Entre-temps, une nouvelle échéance était que les élections législatives avaient lieu le 14 octobre dernier au Luxembourg.

**06.05 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Les Verts y ont progressé.

**06.06 Marie-Christine Marghem**, ministre: Dois-je en être étonnée?

**06.07 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Vous pouviez le souligner positivement. Dans son ensemble, la coalition majoritaire le reste largement.

**06.08 Marie-Christine Marghem**, ministre: J'ai vu qu'il y avait, effectivement, dans le chef de Xavier Bettel, contrairement à ce qu'on avait pu craindre, un maintien de la coalition.

Je garde espoir de trouver un accord au niveau belge. On continue à travailler. Nous devons trouver cet accord avant le 29 octobre, date butoir pour publier notre déclaration sur le site de la Convention des Nations Unies. Une réunion a lieu cet après-midi en cette matière. Tout ceci afin que cela serve d'input pour la phase politique du Talanoa Dialogue qui aura lieu lors de la COP 24.

Nous avons convoqué, ce mercredi 24 octobre, une conférence interministérielle Environnement élargie CIEE pour trouver un accord avant le 29 octobre. Le niveau fédéral essaie vraiment de donner le

de COP24 met betrekking tot de Europese nationaal bepaalde bijdrage die in 2020 aan de VN moet worden voorgelegd.

Ik heb nota genomen van de interparlementaire resolutie, waarin u aan de federale regering, de Gewesten en Gemeenschappen vraagt erop toe te zien dat de Europese Unie een voortrekker blijft en België een plaats in de Europese kopgroep inneemt.

In mijn ontwerp, dat meer genuanceerd is, werd er een oproep gericht aan de Europese Unie om haar bijdrage, die op nationaal niveau wordt vastgesteld, te "actualiseren" (term die Nederland en Luxemburg verkiezen, en waarachter zich ook het Brussels Hoofdstedelijk Gewest en het Waals Gewest scharen) of te "herzien" (compromis dat de federale regering voorstelt). In dat ontwerp werd ook aan de Europese Commissie gevraagd om opties voor te stellen. Over dit cruciaal punt hebben we nog geen compromis bereikt.

Op 14 oktober vonden er in het Groot-Hertogdom Luxemburg parlementsverkiezingen plaats.

**06.08** Minister **Marie-Christine Marghem**: In België moeten we voor 29 oktober tot een akkoord komen. We hebben vandaag, 24 oktober, een uitgebreide Interministeriële Conferentie Milieu samengeroepen. De federale overheid zet alle zeilen bij om een oplossing te vinden maar de belangrijkste bevoegdheden op klimaatvlak berusten bij de Gewesten.

tempo pour que tout le monde se réunisse et qu'on trouve une solution. Mais l'essentiel des compétences en matière climatique se trouve - réforme institutionnelle oblige - dans les mains des Régions. Tout compromis est tributaire de la politique et des ambitions des entités fédérées.

**06.09 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Le Luxembourg et les Pays-Bas veulent aller plus loin, la Belgique freine. Entre-temps, une résolution est adoptée par tout le monde, fédéral et Régions. Je ne comprends pas que dans ces conditions, vous n'arriviez pas à faire en sorte que ce que vous proposez pour l'ensemble des entités soit au moins au niveau de ce que le Parlement a adopté.

**06.09 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Luxemburg en Nederland willen verder gaan maar België staat op de rem. Intussen is er door iedereen een resolutie aangenomen: de federale overheid en de Gewesten. Ik begrijp niet dat wat u voorstelt voor alle entiteiten niet minstens op het niveau is van wat het Parlement heeft aangenomen.

**06.10 Marie-Christine Marghem**, ministre: Ils savent tout cela. On parle de votre résolution. Ils sont en train de travailler cet après-midi.

**06.10** Minister **Marie-Christine Marghem**: Ze weten dat allemaal. We hebben het over de resolutie. Ze zijn vanmiddag aan het werk.

**06.11 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Vous serez là demain en plénière pour le débat sur la résolution? C'est vous qui venez pour le gouvernement?

**06.11 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Zult u morgen aanwezig zijn in de plenaire vergadering voor het debat over de resolutie?

**06.12 Marie-Christine Marghem**, ministre: C'est une bonne question.

**06.13 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): On pourrait actualiser demain en plénière.

**06.14 Marie-Christine Marghem**, ministre: Ce serait effectivement intéressant. Je regarde.

**06.15 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Il faut de toute façon quelqu'un du gouvernement. Je préviens pour que les collaborateurs puissent se coordonner. Je ne serai sans doute pas le seul à poser la question demain pour savoir ce qui ressort de cette réunion d'aujourd'hui.

**06.16 Marie-Christine Marghem**, ministre: J'ai une contrainte. Je dois être à 17h à Mol.

**06.16** Minister **Marie-Christine Marghem**: Ik moet om 17 uur in Mol zijn.

**06.17 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Le nucléaire, encore le nucléaire...

**06.18 Marie-Christine Marghem**, ministre: Non. C'est en rapport avec le SCK-CEN et une manifestation qui s'y déroule.

**06.19 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Toujours est-il qu'il y aura quelqu'un du gouvernement. Pouvez-vous veiller à lui transmettre les informations actualisées sur la réunion d'aujourd'hui?

**06.19 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Er zal toch een regeringslid aanwezig zijn. Kunt u

hem de geüpdatete informatie bezorgen?

**06.20 Marie-Christine Marghem**, ministre: Bien sûr.

**06.20** Minister **Marie-Christine Marghem**: Uiteraard.

**06.21 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Le président est là. Il sait qu'on ne vous prendra pas par surprise. Ce sera important pour avoir le débat.

**06.22 Marie-Christine Marghem**, ministre: Je vais demander qui sera là. Mais il se pourrait quand même que ce soit moi.

**06.23 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Tant mieux. Vous savez que j'apprécie beaucoup notre dialogue.

**06.24 Marie-Christine Marghem**, ministre: Monsieur le président, nous devrions trouver un nom particulier pour notre dialogue. Talanoa, c'est déjà pris.

**06.25 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Sur le fond, il va sans dire que je regrette l'incapacité de la Belgique à s'aligner sur ce que les parlements adoptent ou ont adopté. Nous c'est demain, mais on sait ce qui va être adopté.

**06.26 Marie-Christine Marghem**, ministre: Il faut être honnête, monsieur Nollet, depuis que cette expertise se développe, à travers les réformes institutionnelles, il y a de plus en plus d'habitude de travailler ensemble entre le fédéral et les entités fédérées. C'est mieux que cela n'a été. On sait bien, maintenant, qu'on est pris dans une urgence et que la réactivité devrait être plus grande, mais il faut le temps que les choses mûrissent et que les signaux soient compris.

Je trouve donc intéressant qu'il y ait ce travail du Parlement qui 'challenge'. C'est comme au niveau européen. Les 45 % de la Commission européenne ont fait une petite courbe rentrante.

Le **président**: Merci alors pour ce "MarNo Dialogue". (*Rires*)

*L'incident est clos.*

*Het incident is gesloten.*

**07** Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'éventuelle réaction de la Belgique au projet de résumé du rapport du GIEC" (n° 27231)

**07** Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de eventuele reactie van België op de ontwerpsamenvatting van het IPCC-rapport" (nr. 27231)

**07.01 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Madame la ministre, là c'est une question bien précise.

**07.01 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): De regeringen moesten de ontwerpsamenvatting voor de beslissers van het IPCC-rapport goedkeuren. Voordien hebben een zestigtal regeringen meer dan 3.600 commentaren aangeleverd.

Comme on le sait, les gouvernements ont dû approuver "le projet de résumé à destination des décideurs" du récent rapport du GIEC. Mais avant ce moment final du 8 octobre, ce sont plus de 3 600 commentaires qui ont été transmis, en provenance d'une soixantaine de gouvernements.

La Belgique a-t-elle été parmi les États contributeurs en remarques et autres commentaires? Si oui, sur quoi portaient ces remarques? Pouvez-vous nous donner copie du document envoyé à cette occasion?

**07.02 Marie-Christine Marghem**, ministre: Le document n'est pas entre les mains de l'administration mais entre celles du cabinet de Mme Demir. Il faudra le lui demander. Je veux bien le faire pour vous mais ce sera peut-être plus rapide si vous lui posez directement la question. Je vais répondre sur le contenu.

Le rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire a été approuvé début octobre, lors de la 48<sup>ème</sup> réunion du GIEC à Incheon en Corée du Sud. Son résumé à l'intention des décideurs a en effet donné lieu à plus de 3 600 commentaires dans le cadre de la revue finale des gouvernements qui s'est déroulée du 4 juin au 29 juillet 2018.

La Belgique a participé à cet exercice ainsi qu'à toutes les étapes de consultation prévues dans le processus de préparation de ce rapport. La coordination des commentaires communiqués par la Belgique est assurée par la politique scientifique fédérale BELSPO qui exerce le rôle de point focal national pour le GIEC. Pour ce faire, BELSPO a mis en place un sous-groupe GIEC au sein de la commission Coopération internationale de la conférence interministérielle de la politique scientifique. Ce sous-groupe, CIS-IPCC, auquel participe activement mon administration, et que j'ai évidemment sollicité pour avoir le document - ils ne l'avaient pas -, réunit des experts académiques et administratifs afin de préparer les contributions belges aux travaux du GIEC.

Dans le cadre du projet final du résumé à l'intention des décideurs, ce groupe a produit une centaine de commentaires résultant d'un travail approfondi de la part de nombreux experts. Ce groupe a notamment pu bénéficier des résultats d'une rencontre inter-universitaire co-organisée par la plate-forme wallonne pour le GIEC et l'ULB au cours de laquelle les experts de diverses universités et administrations, dont le service Climat de l'administration fédérale, ont passé en revue et commenté les différentes sections du projet de rapport.

En substance, les principales remarques formulées par la Belgique ont porté sur l'attention particulière à apporter à la lisibilité du résumé, à son accessibilité pour un public non expert, tout en garantissant la robustesse scientifique du document. Quelques points d'attention plus spécifiques ont porté sur l'accroissement du risque d'un réchauffement de 2 degrés Celsius comparé à un réchauffement de 1,5 degré Celsius, pour les pays vulnérables comme pour les pays 'développés', notamment en termes de hausse du niveau marin, de coûts associés à l'objectif de 1,5 degré Celsius, ainsi que de l'ampleur des changements requis pour respecter l'objectif de l'Accord de Paris.

Heeft België commentaren ingediend? Zo ja, waarover gingen de opmerkingen? Kunt u ons een kopie van het verstuurd document bezorgen?

**07.02 Minister Marie-Christine Marghem**: U moet het document aan mevrouw Demir vragen, het is in haar bezit.

Het speciale IPCC-rapport over de gevolgen van de opwarming van de aarde werd begin oktober in Zuid-Korea goedgekeurd. De samenvatting ervan gaf aanleiding tot meer dan 3.600 opmerkingen tijdens de evalueerperiode door de regeringen die plaatsvond van 4 juni tot 29 juli 2018.

België nam daaraan deel, net zoals aan alle overlegfasen voor de voorbereiding van het rapport. Het Federaal Wetenschapsbeleid (BELSPO) staat in voor de coördinatie van de Belgische opmerkingen. BELSPO heeft een subgroep (CIS-IPCC) opgericht bij de commissie Internationale Samenwerking van de Interministeriële Conferentie Wetenschapsbeleid, waarin academici en experts van de administratie samenzitten.

Toen de laatste hand gelegd werd aan de samenvatting voor de beslissers, heeft deze groep een honderdtal commentaren gepuurd uit het werk van talrijke experts. Ook de resultaten van een inter-universitaire bijeenkomst, die mede georganiseerd werd door het Waalse platform voor het IPCC en de ULB, werden hierin meegenomen.

De belangrijkste opmerkingen van België betroffen de aandacht die besteed moet worden aan de heldere taal waarin de samenvatting moet worden gesteld, aan de toegankelijkheid ervan voor een publiek van leken. Tegelijk moet het document natuurlijk wetenschappelijk onderbouwd zijn. De opmerkingen gingen ook over het

grotere risico van een klimaat-opwarming met 2°C in vergelijking met een temperatuurstijging met 1,5°C, zowel voor de kwetsbare landen als voor de ontwikkelde landen, en over de omvang van de veranderingen die nodig zijn om de doelstelling in het Akkoord van Parijs te bereiken.

**07.03 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Madame la ministre, puis-je vous demander, pour gagner du temps, que votre collaborateur me transmette ce document? J'espère ne pas avoir à re-déposer une question. Ce document a été envoyé au début du mois d'octobre...

**07.03 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Zou uw medewerker mij dat document kunnen bezorgen?

**07.04 Marie-Christine Marghem**, ministre: Ma collaboratrice note.

**07.04** Minister **Marie-Christine Marghem**: Ja.

**07.05 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Je la remercie déjà.

*L'incident est clos.  
Het incident is gesloten.*

#### **08** Questions jointes de

- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la position de la Belgique dans le dossier des émissions CO2 des voitures" (n° 27232)
- M. Daniel Senesael à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les normes d'émission de CO2 des véhicules" (n° 27286)

#### **08** Samengevoegde vragen van

- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het standpunt van België inzake de CO2-uitstoot door auto's" (nr. 27232)
- de heer Daniel Senesael aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de CO2-uitstootnormen voor voertuigen" (nr. 27286)

**08.01 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Monsieur le président, merci. Je voudrais revenir sur ce qui s'est passé en amont et dans la réunion du Conseil Environnement du 9 octobre, mais uniquement pour ce qui concerne le volet voitures.

**08.01 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Ik zal niet terugkomen op de zeer betreuwenswaardige afwezigheid van de minister die ons land moest vertegenwoordigen op de belangrijke vergadering van de Raad Milieu van 9 oktober. Ik zou nader willen ingaan op de evolutie van het Belgische standpunt in het dossier van de CO<sub>2</sub>-uitstoot van voertuigen en de kaakslag die onze eindstemming betekent in het licht van het rapport van het IPCC dat de dag voordien werd gepubliceerd.

Je ne reviens pas sur l'absence de ministre pour représenter la Belgique à cette importante réunion, tellement cette absence est lamentable vu l'ordre du jour et les enjeux. Je voudrais cette fois creuser l'évolution de la position de la Belgique dans le dossier des émissions CO<sub>2</sub> des voitures et la gifle que constitue le vote final de la Belgique au regard du rapport du GIEC sorti la veille.

Quel était le mandat donné à notre représentant? Sur quelle ligne et éventuellement quelle position de repli le fédéral s'était-il mis d'accord avec les Régions avant le début de la réunion? Confirmez-vous qu'une ligne rouge était fixée pour ne pas descendre sous les 40 % de réduction (2030 par rapport à 2021)?

Bij het begin van de vergadering hebben 17 van de 28 landen, waaronder België, en ook het Europees Parlement verklaard voorstander te zijn van de vermindering van de uitstoot van alle nieuwe voertuigen met 40%. Uiteindelijk heeft België op laffe wijze

En début de réunion, une majorité de pays (17 sur 28), dont la Belgique, se sont déclarés favorables, tout comme le Parlement européen, à cet objectif de 40 % de réduction des émissions de chaque voiture neuve. Mais contrairement aux autres pays du Benelux, la Belgique a lâchement abandonné sa position en cours de débat pour rallier un accord largement en deçà des besoins si l'on

veut encore tenter de rester en phase avec l'Accord de Paris. Quel élément a fait changer la position de la Belgique? On peut lire dans la presse que certains cabinets régionaux se sont étranglés à la lecture de l'évolution de la position de la Belgique. L'ensemble des entités ont-elles marqué leur accord sur l'évolution de notre position? Cet abandon a été jugé comme "extrêmement décevant" dans le chef de Jean-Pascal van Ypersele. Comment réagissez-vous face à une évaluation aussi cinglante dans la bouche de notre plus grand spécialiste du climat? Dans son *tweet*, M. van Ypersele demande de mettre ce sujet à l'agenda du gouvernement belge. Avez-vous répondu ou allez-vous répondre positivement à cet appel?

Par ailleurs, le journal *'ECHO* affirme que l'accord intervenu au Conseil européen n'est pas public. Le confirmez-vous? Pourquoi en va-t-il ainsi sur un enjeu aussi fondamental? Niez-vous ce que d'autres sources gouvernementales ont confirmé dans la presse, à savoir que cet abaissement du seuil de notre exigence dans le dossier des émissions CO<sub>2</sub> des voitures s'est fait en échange de l'engagement de l'Allemagne à nous venir en aide en cas de menace de pénurie électrique vu les défaillances multiples de nos centrales nucléaires périmées?

Ce serait un comble: à cause du nucléaire, la Belgique ne serait pas en mesure d'avoir des objectifs CO<sub>2</sub> en phase sur les voitures pour respecter l'Accord de Paris. La Belgique a donc dû céder à l'Allemagne. Allez-vous revoir votre position dans le cadre du trilogue?

**08.02 Daniel Senesael (PS):** Madame la ministre, le 10 octobre dernier, le Conseil de l'Union européenne a arrêté sa position sur un règlement définissant des normes d'émission de CO<sub>2</sub> pour les voitures particulières neuves et les véhicules utilitaires légers neufs.

Selon la position du Conseil, les voitures neuves devront, d'ici 2030, émettre en moyenne 35 % de CO<sub>2</sub> en moins par rapport aux limites d'émission actuelles. Selon la presse, les pays du groupe de Visegrád (la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et l'Allemagne) ont réussi à faire plier la majorité des États européens qui plaidaient en faveur d'un objectif de réduction de 40 % en 2030, en cohérence avec la position adoptée par le Parlement européen. Il est très regrettable que le Conseil ait adopté une position qui n'est pas à la hauteur des enjeux climatiques. Le Conseil et le Parlement européen doivent à présent négocier afin de rapprocher leurs positions.

Madame la ministre, le quotidien *Le Soir* a affirmé que le pouvoir fédéral et les Régions s'étaient accordés pour défendre une réduction de moins de 40 % d'ici 2030 lors du Conseil du 10 octobre. Toujours selon *Le Soir*, le cabinet du premier ministre serait ensuite revenu sur cet accord - sans avertir les Régions - en demandant à notre ambassadeur de ne pas s'opposer à une position moins ambitieuse de moins de 35 %.

Je voudrais dès lors connaître les détails de l'évolution de la position de la Belgique avant et pendant le Conseil du 10 octobre. Quel rôle le

een akkoord gesteund dat veel minder ver gaat.

Hoe komt dat? Welk mandaat had onze vertegenwoordiger? Welk standpunt waren de federale overheid en de Gewesten vóór de vergadering overeengekomen? Werd er een rode lijn bepaald om niet onder de drempel van een vermindering van de uitstoot met 40% te zakken? Waren de deelgebieden het eens met dat gewijzigde standpunt? Hoe reageert u op de verklaringen van de heer van Ypersele, die die achteruitgang als bijzonder teleurstellend bestempelt, en op zijn verzoek om die kwestie op de agenda van de Belgische regering te zetten?

Bevestigt u dat het akkoord in de Europese Raad niet openbaar is? Hoe komt dat? Ontkent u dat we zijn teruggekrabbeld in ruil voor de verbintenis van Duitsland om ons te helpen in geval van een stroomtekort? Zal u uw standpunt herzien in het kader van de trilog?

**08.02 Daniel Senesael (PS):** Op 10 oktober heeft de Raad Milieu zijn standpunt bepaald over een verordening waarin er CO<sub>2</sub>-emissienormen voor nieuwe auto's en nieuwe bestelwagens worden vastgelegd.

Tegen 2030 zullen de nieuwe auto's gemiddeld 35% minder CO<sub>2</sub> moeten uitstoten dan vandaag. Volgens de pers zijn de Visegrádlanden en Duitsland erin geslaagd de meerderheid van de EU-lidstaten die pleitten voor een doelstelling inzake de emissiereductie van 40% in 2030, naar analogie met het standpunt van het Europees Parlement, te doen zwichten. De Raad en het Europees Parlement moeten nu dichter bij elkaar komen.

In *Le Soir* stond te lezen dat het federale beleidsniveau en de Gewesten afgesproken hebben om een reductie van minder dan 40%

premier ministre et vous-même avez-vous joué? Avez-vous subi des pressions de l'Allemagne pour revoir à la baisse la position arrêtée en concertation avec les Régions? D'avance merci pour vos réponses.

tegen 2030 te verdedigen en het kabinet van de eerste minister zou op dat akkoord teruggekomen zijn – zonder de Gewesten daarvan te verwittigen – door onze ambassadeur te verzoeken zich niet te verzetten tegen een minder ambitieus standpunt van minder dan 35%.

Hoe is het standpunt van België vóór en tijdens de vergadering van de Raad Milieu geëvolueerd? Welke rol hebben de eerste minister en uzelf daarin gespeeld? Heeft Duitsland druk op u uitgeoefend?

**08.03 Marie-Christine Marghem**, ministre: Messieurs les députés, notre représentant (M. Hoogmartens, qui fait cela très bien comme j'ai pu le constater personnellement) a présenté, dans un premier temps, les éléments d'opposition qui ont été validés par toutes les entités belges lors de la DGE du 5 octobre, dont je vous ai déjà parlé.

**08.03** Minister **Marie-Christine Marghem**: Onze vertegenwoordiger, de heer Hoogmartens, heeft in eerste instantie de door alle Belgische entiteiten gevalideerde tegenargumenten uiteengezet tijdens de vergadering van de DGE op 5 oktober.

La Belgique s'est alors exprimée en faveur de niveaux d'ambition plus élevés (au moins 20 % pour 2025 et 40 % pour 2040), de la mesure des émissions en conditions réelles, d'un système d'incitants afin de promouvoir les véhicules à faibles émissions et à zéro émission, qui n'affaiblissent pas l'ambition de la proposition, ainsi que de l'importance de soutenir une transition juste en concertation avec tous les partenaires sociaux et les entreprises. Comme vous le savez, tous ces aspects ne sont pas neutres, puisqu'ils sont éminemment liés au secteur économique.

België heeft toen aangegeven dat het een grotere ambitie nastreefde: minstens 20% tegen 2025 en 40% in 2040. Ons land heeft zich uitgesproken voor de maatregel betreffende de emissie in reële omstandigheden, voor een systeem met incentives om de voertuigen die minder CO<sub>2</sub> uitstoten te bevorderen, en voor de ondersteuning van een billijke transitie.

Lorsque nous nous sommes retrouvés au niveau du Conseil, il y a eu une minorité de blocage que je qualifierais d'hétéroclite (ainsi que vous l'avez vous-même repris), rassemblant ceux demandant plus d'ambitions et ceux en demandant moins et faisant obstacle aux tentatives de la présidence.

In de Raad heeft er zich een heterogene blokkeringsminderheid van de meest ambitieuze en de minst ambitieuze landen gevormd.

Pendant la négociation et avant le vote final, il a été décidé par consensus de l'État fédéral et des entités fédérées – ce n'est pas là que les journalistes prennent leurs sources! – d'accepter le compromis présenté par la 3<sup>ème</sup> proposition présidence qui portait à 35 % la réduction des émissions pour les voitures particulières neuves et les véhicules utilitaires légers neufs afin d'entamer les trilogues et garantir une mise en application rapide de ce règlement.

Tijdens de onderhandelingen hebben de federale overheid en de deelgebieden bij consensus een compromis aanvaard waarbij de emissiereductie op 35 % werd gebracht voor nieuwe personenwagens en voor nieuwe lichte bestelwagens. Die beslissingen kunt u raadplegen op de website van de Europese Raad.

Vous pouvez bien sûr consulter l'ensemble de ces décisions sur le site du Conseil européen que vous connaissez: <http://www.consilium.europa.eu>.

Als functionele minister heb ik niet geïntervenieerd. Tijdens de ont-

S'agissant de ma personne en tant que ministre fonctionnelle, je ne suis évidemment pas intervenue en l'occurrence et lorsque j'ai rencontré mon homologue Peter Altmaier, le 16 octobre à Berlin, soit après le Conseil Environnement du 9 octobre dernier, l'objet de nos discussions s'est limité à la coopération énergétique. Il n'a jamais été question de cette thématique! Nous avons à l'ordre des discussions



la sécurité d'approvisionnement et la problématique des *loop flows*. C'est tout. Je vous remercie.

moeting met Peter Altmaier op 16 oktober hebben we het uitsluitend over energiesamenwerking gehad.

**08.04 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Merci, madame la ministre. Vous insistez donc sur le fait que non seulement le gouvernement fédéral a accepté de céder et de revoir les chiffres à la baisse, mais aussi "l'ensemble" des Régions. C'est bien ce que vous avez dit?

**08.04 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Volgens u gingen de federale overheid én ook alle Gewesten ermee akkoord de cijfers naar beneden te herzien.

**08.05 Marie-Christine Marghem**, ministre: J'ai parlé de l'ensemble des entités fédérées, oui.

**08.06 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Dans ce contexte, on peut donc considérer que ce sont les Régions?

**08.07 Marie-Christine Marghem**, ministre: Absolument.

**08.08 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): D'accord. Parce que j'ai ici le communiqué de M. Crucke qui se dit "partagé" sur l'accord de l'Union européenne – je ne sais s'il se réfère à son cerveau gauche ou droit! – et surtout la communication de Mme Frémault qui dit "regretter" l'accord sur la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Il faudrait donc savoir ce qu'il en est exactement à cet égard.

**08.08 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Toch zegt de heer Crucke dat hij in dubio staat over het akkoord van de Europese Unie en verklaart mevrouw Fremault dat ze het akkoord over de vermindering van de uitstoot van CO<sub>2</sub> betreurt.

**08.09 Marie-Christine Marghem**, ministre: Je suis sûre de ce que je viens d'affirmer.

**08.10 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Écoutez, je vous cite ma source, parce que je ne veux pas vous mettre en porte-à-faux, mais Mme Frémault dit bien qu'elle "regrette" l'accord.

**08.11 Marie-Christine Marghem**, ministre: Certains se sont exprimés, mais pas moi parce que je n'étais pas directement concernée. C'est au niveau de la DG Environnement et de la coordination belge que les discussions se sont tenues et je n'étais pas directement impliquée dans ce processus de coordination de la position au moment même du Conseil européen. Nous savons ce qu'il s'est passé, qui devait être présent et ne l'était pas, mais en tout cas, ce que j'affirme est tout à fait certain!

**08.11** Minister **Marie-Christine Marghem**: De discussie werd gevoerd bij het DG Leefmilieu en de Belgische coördinatie, ik was er niet rechtstreeks bij betrokken, maar wat ik verklaar staat absoluut vast!

**08.12 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Je prends acte que ce qui a été dit par Mme Fremault est le contraire de la vérité et que M. Crucke n'a aucune raison d'être partagé puisqu'il a accepté de manière pleine et entière le retour à la baisse ce qui, sur le fond, est regrettable, parce que je ne vois pas comment la Belgique va pouvoir légitimement dire que nous allons atteindre les objectifs de Paris. Quand, au lendemain du rapport du GIEC, on a (...).

**08.12 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Ik neem akte van het feit dat wat mevrouw Fremault heeft gezegd onjuist is en dat er voor de heer Crucke geen enkele reden is om gemengde gevoelens te hebben want hij heeft deze verlaging aanvaard. Deze verlaging is overigens zeer te betreuren want ik zie niet in hoe België met recht kan beweren dat we de doelstellingen van Parijs zullen halen.

**08.13 Marie-Christine Marghem**, ministre: Monsieur Nollet, Mme

**08.13** Minister **Marie-Christine**

Fremault peut regretter, – je ne sais pas quels termes elle a utilisés – d'avoir dû ou de s'être sentie en situation de devoir, à un certain moment, accepter un compromis qui n'était pas celui que nous avons au départ à la DGE. Je rappelle le début de ma réponse! Je ne connais pas le "*wording*" exprimé par ces deux ministres régionaux. (...)

**08.14 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Je peux vous le citer. Cela vient de l'agence Belga : "Je regrette profondément l'affaiblissement par rapport à la position belge initiale de moins de 40%. L'urgence est là et cette position initiale me paraissait plus cohérente avec les engagements internationaux". C'est ce qu'a dit mercredi la ministre bruxelloise de l'Environnement, Céline Fremault.

**08.15 Marie-Christine Marghem**, ministre: Je vous dis que pendant la négociation et avant le vote final, il a été décidé par consensus de l'État fédéral et des entités fédérées d'accepter le compromis présenté par la troisième proposition présidence qui portait à 35% la réduction des émissions pour les voitures particulières neuves et les véhicules utilitaires légers neufs afin d'entamer les trilogues et de garantir une mise en application rapide du règlement.

**08.16 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Je trouve bizarre que chaque ministre se renvoie la patate. Ici, vous dites que c'est l'ensemble des ministres. Je vous crois. C'est mon habitude. Je vais essayer de retourner voir Mme Fremault. Je vous laisse M. Crucke pour vous arranger entre vous.

**Marghem:** Mevrouw Fremault mag betreuren dat ze een compromis moest slikken dat afweek van wat aanvankelijk was afgesproken.

**08.16 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Ik vind het eigenaardig dat alle ministers elkaar de zwartepiet toespelen. Hier zegt u dat het alle ministers zijn. Ik geloof u. Ik ga opnieuw met mevrouw Fremault praten. De heer Crucke laat ik aan u over.

**08.17 Marie-Christine Marghem**, ministre: Je vais lui en parler.

**08.09** Minister **Marie-Christine Marghem:** Ik zal hem erover aanspreken.

**08.18 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Je vous remercie.

**08.19 Daniel Senesael** (PS): En ce qui me concerne, de manière télégraphique, je voudrais faire part à la ministre de deux réactions. Premièrement, c'est déçu et ahuri que je constate la réduction à la baisse de 35% et ensuite, c'est surpris, étonné et saisi que je constate que cette concertation entre entités fédérées et le fédéral ait été menée comme vous nous le décrivez. Ici, nous en prenons acte.

**08.19 Daniel Senesael** (PS): Ik ben ontgoocheld dat de verlaging is teruggebracht tot 35 %. Ik ben ook verrast dat dit overleg is gevoerd zoals u het ons nu beschrijft. Ik heb van een aantal partijen vernomen dat de ontmoetingen niet altijd zo harmonieus verliepen als u laat uitschijnen.

Quant aux diverses réactions que j'avais enregistrées dans la presse: la presse c'est la presse, mais vous êtes à la première source des informations à nous livrer. J'avais aussi entendu de la part de certains partis que les rencontres n'avaient pas été aussi harmonieuses que vous nous le dites. Jusqu'à preuve du contraire, je prends acte de votre déclaration et je vous en remercie.

**08.20 Marie-Christine Marghem**, ministre: Monsieur le président, je ne pense pas que cela se soit passé de manière nécessairement harmonieuse.

**08.20** Minister **Marie-Christine Marghem:** Ik denk niet dat dit noodzakelijk harmonieus is verlopen.

Je dis qu'à un moment donné, il y a eu un consensus. C'est tout.

Ik zeg dat er een consensus was, dat is alles.

**08.21 Daniel Senesael (PS):** J'en prends acte.

*L'incident est clos.  
Het incident is gesloten.*

**09 Question de M. Daniel Senesael à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la préparation de la COP24" (n° 27287)**

**09 Vraag van de heer Daniel Senesael aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de voorbereiding van COP24" (nr. 27287)**

**09.01 Daniel Senesael (PS):** Madame la ministre, lors du Conseil Environnement du 9 octobre dernier, les États membres ont adopté la position qui sera défendue par l'Union européenne à la prochaine Conférence sur le climat (COP 24) qui se tiendra en décembre en Pologne.

Madame la ministre, je voudrais connaître la position que la Belgique a défendue lors de ce Conseil? Quels sont nos objectifs pour que la COP 24 débouche sur de vraies avancées dans la lutte contre le dérèglement climatique? Enfin, en pratique, qui représentera l'État fédéral lors de la conférence: vous-même ou votre administration? Je vous remercie.

**09.02 Marie-Christine Marghem, ministre:** Merci, monsieur le président. Pour la première partie de votre question et plus précisément concernant la position défendue par la Belgique lors du Conseil du 9 octobre, je me réfère évidemment aux réponses antérieures.

Je peux communiquer à titre complémentaire que la Belgique, avec la Suède et la France, a défendu une cohérence maximale entre le timing des contributions nationales des parties à l'Accord de Paris et le cycle d'ambitions quinquennales, ce qu'on appelle les "*Common Time Frames*", qui devrait assurer la compatibilité entre les cycles de développement des politiques des parties à la convention (l'Accord) au niveau national et les cycles d'évaluation de l'effort collectif au niveau international, afin de garantir leur comparabilité et une progression vers plus d'ambitions. Il s'agit bien de logistique, mais qui permet de tracer un chemin susceptible d'être vérifié.

La Commission européenne s'opposait malheureusement à un tel message. Pour que la COP 24 débouche sur de vraies avancées, il faudra selon nous essentiellement deux résultats, d'importance égale. Premièrement, l'établissement avec un niveau de détail suffisamment robuste des règles et modalités pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris (le *Paris Rule Book*). Deuxièmement, un signal politique fort émanant du Talanoa Dialogue envers les parties à l'Accord visant à l'actualisation de leur contribution nationale à l'horizon 2020, prenant en compte le constat que l'effort collectif actuel ne nous permet pas d'atteindre les objectifs de Paris, et gardant à l'esprit les constats du GIEC dans son dernier rapport.

Concernant la représentation de l'État fédéral lors de la COP 24, je peux vous informer que je mènerai la délégation belge lors du segment ministériel du 11 au 14 décembre. Avant ces dates, la délégation composée – comme toujours, d'ailleurs – de représentants

**09.01 Daniel Senesael (PS):** Tijdens de vergadering van de Europese Raad Milieu van 9 oktober werd het standpunt van de Europese Unie voor de COP24 goedgekeurd.

Wat was het standpunt van België? Welke doelstellingen moeten er voor ons worden bereikt opdat de COP24 tot echte vooruitgang kan leiden? Wie zal de federale overheid vertegenwoordigen?

**09.02 Minister Marie-Christine Marghem:** Wat het standpunt van België betreft, verwijs ik naar mijn vorige antwoorden. We hebben gepleit voor een maximale afstemming van het tijdspad voor de nationale bijdragen van de landen die het klimaatakkoord van Parijs hebben ondertekend op de vijfjarige ambitiecyclus. Aan de hand van zo een logistiek aspect zou men eenieders vooruitgang kunnen nagaan. De Europese Commissie was daar helaas tegen.

Om ervoor te zorgen dat de COP24 tot echte vooruitgang leidt, moeten de regels rond en de modaliteiten voor de tenuitvoerlegging van het klimaatakkoord van Parijs worden vastgesteld (in het zogenaamde *Paris rulebook*). Door een krachtig politiek signaal van de Talanoadialoog zou de nationale bijdrage van de partijen voor 2020 kunnen worden geactualiseerd.

Ik zal België tijdens het ministeriële gedeelte, van 11 tot 14 december, vertegenwoordigen. De delegatie zal worden aangestuurd door de dienst Klimaatveranderingen van de FOD Volksge-

de diverses administrations fédérales et régionales, sera coordonnée par mon administration, à savoir le Service Changement climatique du SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement.

Enfin, je tiens à vous informer que nous sommes en contact avec le cabinet du premier ministre concernant son éventuelle participation à la session inaugurale de la COP réservée aux chefs d'État et de gouvernement, le 3 décembre.

**09.03 Daniel Senesael (PS):** Merci madame la ministre. En ce qui concerne les résultats que vous espérez ou comptez atteindre, je pense que nous pouvons les partager. Restera à savoir, en fonction des résultats, pour répondre aux ambitions que vous nous annoncez, quelles seront les options qui seront prises pour pouvoir atteindre le résultat d'ambition requis. Je vous remercie également pour le reste de votre réponse, qui apporte toute satisfaction.

*L'incident est clos.  
Het incident is gesloten.*

**10 Question de M. Daniel Senesael à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les substances chimiques dangereuses pour l'environnement" (n° 27305)**

**10 Vraag van de heer Daniel Senesael aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "milieuschadelijke chemische stoffen" (nr. 27305)**

**10.01 Daniel Senesael (PS):** Selon une enquête de l'Institut allemand d'évaluation des risques parue récemment, il apparaîtrait que seulement 32 % des substances chimiques fabriquées ou importées en Europe respecteraient les règles d'enregistrement destinées à protéger l'environnement. Ainsi, des produits potentiellement cancérigènes, mutagènes, neurotoxiques, bioaccumulables ou encore des perturbateurs endocriniens seraient mis sur le marché faute de contrôles adéquats.

Madame la ministre, je ne doute pas que vous avez pris connaissance de l'enquête dont je fais mention. Quel est votre point de vue à ce sujet? Comment expliquez-vous une telle différence dans les contrôles? Comptez-vous plaider au niveau européen pour que les entreprises ne respectant pas le règlement REACH puissent enfin faire l'objet de sanctions? Comment expliquez-vous enfin que l'Institut allemand d'évaluation des risques soit le seul à avoir relevé les déficiences du système? D'avance je vous remercie pour vos réponses.

**10.02 Marie-Christine Marghem, ministre:** L'amélioration des dossiers d'enregistrement et leur mise à jour sont une priorité pour la Belgique. Le dossier d'enregistrement est la base du règlement REACH. Le fait que, après dix ans, 68 % des dossiers vérifiés comportent des manquements a donc un impact considérable sur le règlement ainsi que sur les tâches de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) et des États membres. En effet, le dossier est à la base des mesures de gestion des risques dans REACH, ce qui a pour conséquence que l'ECHA et les États membres doivent investir du temps et de l'argent afin de travailler à l'amélioration des dossiers par les entreprises pour pouvoir initier les tâches qui leur sont dévolues dans REACH.

zondheid, Veiligheid van de Voedselketen en Leefmilieu. Misschien zal de eerste minister aan de openingszitting van 3 december deelnemen.

**09.03 Daniel Senesael (PS):** Ik deel uw ambitie. Dan moeten we nog zien welke opties er zullen worden gekozen om die resultaten te bereiken.

**10.01 Daniel Senesael (PS):** Uit een recent onderzoek van het Duitse instituut voor risicobeoordeling blijkt dat slechts 32% van de in Europa geproduceerde of ingevoerde chemicaliën voldoet aan de registratieregels ter bescherming van het milieu.

Hoe verklaart u dat? Zult u ervoor pleiten om bedrijven die de REACH-verordening niet naleven te sanctioneren? Hoe komt het dat het Duitse instituut het enige is dat deze tekortkomingen aan het licht heeft gebracht?

**10.02 Minister Marie-Christine Marghem:** De verbetering van de registratiedossiers is een prioriteit voor België. Dit dossier vormt de basis van de REACH-verordening. Het Europees Agentschap voor chemische stoffen (ECHA) en de lidstaten moeten investeren in de verbetering ervan.

Sommige procedures van de REACH-verordening hebben hun doel niet bereikt en het risico-

La Belgique arrive également à la conclusion que certains processus de REACH n'ont pas atteint tous leurs objectifs, que les mesures de gestion des risques ne sont pas optimales et que le "*Safe use of chemicals*" ne peut être garanti pour toutes les substances préoccupantes. La Belgique considère donc la mise en conformité des dossiers comme prioritaire, afin d'améliorer et d'accélérer le processus d'évaluation, le développement de fiches de données et de sécurité correctes ainsi que les mesures de gestion des risques, en ce compris la protection des travailleurs.

Je passe à la réponse à la deuxième question que vous me posez. Jusqu'à présent, 5 % des dossiers d'enregistrement faisaient l'objet d'une évaluation. La Belgique désire que la qualité des dossiers soit améliorée et soutiendra les actions prises dans ce sens. Il s'agit d'une tâche de l'ECHA qui, en communiquant vers les États membres, pourrait retirer le numéro d'enregistrement. Le Parlement européen a prévu un débat sur ce sujet aujourd'hui.

J'en viens à l'institut allemand. L'Institut allemand d'évaluation des risques a relevé des déficiences du système, qui ont été reconnues par l'ECHA en mars dernier. Je peux vous communiquer un lien qui vous documentera sur cet aspect particulier. La déficience du système est connue depuis plusieurs années, ce qui explique pourquoi l'Allemagne a entamé en 2016 cette évaluation "indépendante" des dossiers REACH.

**10.03 Daniel Senesael (PS):** Merci madame la ministre. Si je pouvais avoir la réponse à ma question tout à l'heure, cela me ferait plaisir.

*L'incident est clos.*  
*Het incident is gesloten.*

**11 Question de M. Daniel Senesael à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le nouveau rapport du GIEC" (n° 27223)**

**11 Vraag van de heer Daniel Senesael aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het nieuwe rapport van het IPCC" (nr. 27223)**

**11.01 Daniel Senesael (PS):** Madame la ministre, les experts du GIEC ont présenté le 8 octobre leur nouveau rapport sur l'évolution du réchauffement climatique. Ce nouveau rapport est un cri d'alerte mais permet aussi une lueur d'espoir car les scientifiques y indiquent qu'il est encore possible de respecter les engagements contenus dans l'Accord de Paris mais que cela demandera des mesures drastiques et une transition sans précédent.

Selon le GIEC, la température planétaire a déjà augmenté d'environ 1 degré depuis l'ère préindustrielle et, à politique inchangée, le seuil des 1,5 degrés sera franchi entre 2030 et 2052.

Au rythme actuel, seuls des mesures politiques fortes peuvent encore protéger notre environnement d'un réchauffement supérieur aux objectifs fixés par la communauté internationale en 2015. A la lecture de ce rapport, on voit une nouvelle fois que le statu quo n'est pas une option et qu'une réaction politique s'impose.

Madame la ministre, quelle est votre lecture du nouveau rapport du GIEC? Quels enseignements en tirer au niveau de la politique

beheer is niet optimaal. Er moet voortgang gemaakt worden met de ontwikkeling van correcte veiligheidsgegevens.

Tot nu toe werd 5% van de registratiedossiers geëvalueerd. België wil dat de kwaliteit van de dossiers verbetert. Dat is een taak van ECHA, dat het registratienummer zou kunnen intrekken. Het Europees Parlement debatteert hier vandaag over.

De tekortkomingen van het systeem zijn al jarenlang bekend. Daarom is Duitsland in 2016 begonnen met de onafhankelijke evaluatie van de REACH-dossiers.

**11.01 Daniel Senesael (PS):** De experts van het IPCC hebben hun nieuwe rapport over de evolutie van de klimaatopwarming voorgesteld. Dit is een alarmerend rapport, maar daaruit blijkt ook dat we de verbintenissen van het Akkoord van Parijs nog altijd kunnen nakomen als we drastische maatregelen nemen.

Volgens het IPCC is de temperatuur op aarde al met 1°C gestegen sinds de industrialisering. Bij onveranderd beleid zal de grens van 1,5°C tussen 2030 en 2052 bereikt worden.

In dit tempo kunnen enkel krachtadige beleidsbeslissingen ons

climatique nationale et européenne sur laquelle on pourrait jouer? Le gouvernement fédéral va-t-il proposer de revoir les objectifs européens à la hausse afin que ceux-ci soient cohérents avec l'Accord de Paris? Je vous rappelle, mais on l'a déjà dit, la proposition qui sera débattue demain au Parlement fédéral.

beschermen tegen een klimaatopwarming die sneller zal verlopen dan de in 2015 vooropgestelde doelstellingen. Volgens het rapport is het status-quo geen optie. Een politieke reactie is nodig.

Hoe analyseert u het nieuwe rapport van het IPCC? Welke lessen trekt u eruit voor het nationale en Europese klimaatbeleid? Zal de federale regering voorstellen de Europese doelstellingen te verscherpen om ze af te stemmen op het Akkoord van Parijs?

Als u dat wenst kunt u me ook een schriftelijk antwoord bezorgen.

**11.02 Marie-Christine Marghem**, ministre: Merci monsieur le président. J'ai une très longue réponse, dont je pense qu'une partie pourrait ...

**11.02** Minister **Marie-Christine Marghem**: Mijn antwoord is best lang.

**11.03 Daniel Senesael** (PS): Vous pouvez me la remettre par écrit si vous préférez. Ce sera l'occasion d'étudier votre position.

**11.04 Marie-Christine Marghem**, ministre: Très bien, car la longueur de la réponse est due au fait que je reprends la synthèse des conclusions du rapport du GIEC que vous connaissez. On vous enverra la réponse par écrit.

**11.04** Minister **Marie-Christine Marghem**: Ik ga in op de conclusies van het rapport van het IPCC. We zullen u het antwoord schriftelijk meedelen.

**11.05 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): J'étais là juste pour cette question!

**11.05** **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Ik was uitgerekend voor deze vraag aanwezig!

**11.06 Marie-Christine Marghem**, ministre: Je vous propose d'envoyer la réponse à vous deux. Monsieur Nollet, une partie importante de ce qui est dit dans cette réponse vous a déjà été communiquée dans les réponses à vos autres questions.

**11.06** Minister **Marie-Christine Marghem**: Ik kan het u ook overzenden, mijnheer Nollet. Een groot deel van wat erin staat werd u trouwens al meegedeeld.

**11.07 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Je voudrais vérifier.

**11.07** **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Dat zou ik dan toch willen nakijken.

**11.08 Marie-Christine Marghem**, ministre: Il n'y a pas de contradiction entre ce qui a déjà été dit et ma réponse à cette question.

**11.09 Daniel Senesael** (PS): Si je pouvais avoir la réponse tout de suite, ce serait parfait.

**11.10 Marie-Christine Marghem**, ministre: J'ai barré certains passages que je trouvais trop longs ou redondants. Je remettrai la réponse au net et vous l'enverrai par mail aujourd'hui.

*L'incident est clos.  
Het incident is gesloten.*

*La réunion publique de commission est levée à 15.25 heures.  
De openbare commissievergadering wordt gesloten om 15.25 uur.*